

P R E

---

# (Pré)publications

FORSKNING OG UNDERVISNING

Web-tidsskrift for præpublikationer

**NUMERO SPECIAL :**

*La Journée Kleiber*



Afdeling for Fransk, Institut for Sprog, Litteratur og Kultur  
Aarhus Universitet

Nummer 196 – juni 2010

P U B

ISSN 1604-5394

## Indhold / Sommaire

<i>Introduction</i>	Page <b>3</b>
Merete Birkelund: <i>Référence à la référence verbale</i>	Page <b>4</b>
Hans-Petter Helland: <i>Georges Kleiber et le gérondif</i>	Page <b>14</b>
Kjerstin Jonasson: <i>Retour sur les déterminants, noms et point de vue</i>	Page <b>21</b>
Mads Jønsson: <i>Quelques réflexions sur les noms abstraits</i>	Page <b>32</b>
Georges Kleiber: <i>La métaphore dans les proverbes : un trait définitoire ou non ?</i>	Page <b>41</b>
Hanne Korzen: <i>Grammaire Kantienne : quelques différences et ressemblances entre le français, le danois et l'anglais</i>	Page <b>63</b>
Henning Nølke: Georges Kleiber, lui, mérite l'honneur. <i>Distinction par anaphore focalisateur.</i>	Page <b>80</b>

## Introduction

Le vendredi 11 septembre 2009 Georges Kleiber, professeur de linguistique à l'Université de Strasbourg, s'est vu décerner le titre de *Doctor honoris causa* à l'Université d'Aarhus. La veille, le Département de Français (Institut de Langues, Littérature et Culture) avait organisé un colloque en l'honneur du professeur Georges Kleiber : la *Journée Kleiber*.

La *Journée Kleiber* a rassemblé des collègues et amis scandinaves de Georges Kleiber, dont les recherches sont toutes inspirées de son travail. Ce numéro spécial de (Pré)publications comprend les contributions présentées au colloque.

La publication de ces actes marque également le début d'une collaboration encore plus étroite et fructueuse, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'enseignement, entre l'Université d'Aarhus et l'Université de Strasbourg. Puisse cette collaboration être une source d'inspiration pour de futures publications.

Les actes présentés ici sont tous dédiés au professeur Kleiber, et à la commémoration de sa nomination au rang de *Doctor honoris causa*.

Nous publions ainsi ce numéro spécial avec tous nos remerciements et félicitations à Georges Kleiber,

La rédaction :

Merete Birkelund  
rommbi@hum.au.dk

Mads Jønsson  
frambj@hum.au.dk

Katrine Planque Tafteberg  
romkbtj@hum.au.dk

# Référence à la référence verbale

Merete Birkelund

(Université d'Aarhus)

I denne artikel diskuteres hvorvidt sætninger i kommercielle handelskontrakter kan opfattes som såkaldte generiske sætninger eller om de tillige kan have evenementielt indhold. Analysen tager udgangspunkt i Georges Kleibers arbejde om verbal reference fra 1987 og kommer med nogle refleksioner over det generiske indhold i denne særlige diskurs, der på mange måder afviger fra mere almindelige narrative diskurser.

## 0. Introduction

Les textes contractuels se caractérisent par un discours quelque peu particulier par rapport au discours narratif puisque la temporalité n'y joue apparemment qu'un rôle de moindre importance alors que la modalité (déontique) est censée être sa fonction essentielle. Les temps verbaux qui prédominent ce discours sont le présent et le futur simple qui, tous les deux, visent les actions futures dont l'exécution reste fixée par les clauses du contrat. Un contrat commercial prend en considération un certain nombre d'obligations que doivent respecter les parties contractantes dès qu'elles auront signé le contrat. Comme le contrat est un document juridique qui peut être utilisé par plusieurs signataires occupant un même statut juridique, le discours est, en général, censé avoir un caractère générique.

Si le discours contractuel a surtout une valeur modale, la question est de déterminer la fonction sémantique des temps verbaux utilisés. Perdent-ils leur valeur temporelle au détriment de la valeur modale ? Ou gardent-ils tout de même une valeur temporelle ? S'ils gardent une valeur temporelle, peut-elle être conçue comme générique ou peut-être même atemporelle ? Ce sont ces questions qui se trouvent derrière mes réflexions sur la sémantique des phrases du discours contractuel, des réflexions qui trouvent leur inspiration dans la discussion de Georges Kleiber sur les phrases habituelles dans son livre *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles* (1987). Cependant, il me faut

souligner que je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans une discussion détaillée et approfondie sur la délimitation des phrases dites habituelles ou génériques.<sup>1</sup>

## **1. Les données empiriques**

J'ai restreint mon objet d'analyse aux contrats commerciaux, à savoir aux contrats d'agence commerciale qui représentent des situations de communication identiques du fait qu'il s'agit d'interlocuteurs (les deux parties contractantes) bien déterminés.

Les textes contractuels ont un double objectif, d'abord ils expriment la nécessité et/ou l'obligation d'un acte juridique et, ensuite ils statuent sur les actions futures. Leur fonction principale est de déterminer, pour les deux parties contractantes, les droits et les obligations qui, en principe, naissent au moment de la formation du contrat ou, plus exactement au moment de sa conclusion et, plus concrètement au moment où les parties contractantes mettent leur signature au bas du contrat. Ces droits et obligations doivent être prononcés par des interlocuteurs compétents et dans des circonstances correctes. Il s'agit de droits et d'obligations dont l'exécution n'a lieu qu'à un moment postérieur à la conclusion même du contrat.

## **2. Le langage contractuel**

Le langage contractuel se caractérise comme un langage conventionnel qui suit certaines règles, aussi en ce qui concerne l'emploi des temps verbaux. Les textes juridiques contractuels, *in casu* les contrats commerciaux, sont également particuliers dans la mesure où ils ne représentent aucun aspect narratif, mais portent, avant tout, des marques d'illocution. Leur fonction est performative vu qu'ils déterminent le comportement des parties contractantes, règlent leurs rapports de droit (futurs) et prévoient leurs litiges éventuels. Il s'agit donc d'un discours prédominé par la modalité déontique. Cela ne veut cependant pas dire que la temporalité des phrases reste exclue du discours. Bien que les temps verbaux gardent leur temporalité inhérente au discours, le caractère performatif reste la fonction principale des phrases.

---

<sup>1</sup> Je renvoie le lecteur intéressé au travail de Georges Kleiber (1987).

## **2.1 Les temps verbaux du discours contractuel**

La structure temporelle et anaphorique du discours contractuel diffère des textes narratifs dans la mesure où aucun des événements ou états rapportés par les temps verbaux n'a lieu avant le moment de la parole. Par contre, le discours prend en considération des éventualités à venir. Ces éventualités représentent des obligations et des droits qui sont déterminés par les parties contractantes lors de la conclusion de leur accord mutuel. Les temps verbaux indiquent ainsi des événements futurs dont l'occurrence reste supposée, bien que très probable, pourvu que les parties contractantes respectent leur accord mutuel, ce qu'elles ont évidemment tout intérêt à faire.

### *2.1.1 Le présent et le futur simple dans le discours contractuel*

La variation des temps verbaux utilisés pour représenter les obligations et les droits de l'accord contractuel, reste très faible. En fait, on y trouve une prédominance du présent et du futur simple ainsi que des verbes modaux *devoir* et *pouvoir*, également au présent et au futur<sup>2</sup>. L'emploi d'autres temps verbaux comme par exemple le conditionnel et l'imparfait y est presque inexistant et, le cas échéant, leur emploi se limite à certains cas particuliers.

Le discours détermine ainsi des éventualités qui auront lieu à un moment postérieur à la conclusion du contrat. Les deux temps verbaux se voient attribuer plusieurs fonctions sémantiques : ils peuvent signaler soit des fonctions temporelles soit des fonctions temporelle **et** modale dont la valeur reste toujours déontique, ce qui ne m'intéresse cependant pas ici.

Dans sa fonction temporelle, le présent représente soit une éventualité dont l'occurrence coïncide avec le moment de la parole, à savoir le moment de la conclusion de l'accord contractuel soit une éventualité future dont l'occurrence est inférée par le locuteur par le biais d'une règle qui existe déjà au moment de la parole (cf. Vet 1985 et Birkelund 2001).

Le futur simple exprime la postériorité par rapport au moment de la parole. L'emploi du futur simple signale que le locuteur reste convaincu de la réalisation de l'éventualité.

---

<sup>2</sup> Je n'ai pas l'intention d'entrer dans une discussion de l'emploi des verbes modaux, mais je renvoie le lecteur à Birkelund (2001).

La répartition entre ces deux temps verbaux dépend de la structure temporelle et anaphorique du discours qui constitue un univers clos à l'intérieur duquel agissent certains acteurs.

## **2.2 Les interlocuteurs du discours contractuel**

Comme déjà mentionné, le discours contractuel est soumis à certaines règles conventionnelles qui lui restent propres. Cette conventionnalité se retrouve également dans les syntagmes nominaux représentant les interlocuteurs. En fait, dans l'univers contractuel, il y a un nombre très limité de participants. Normalement, il n'y a que deux parties contractantes qui signent le contrat en tant qu'accord bilatéral. Ces deux parties occupent des rôles fixes (3) ci-dessous), qui sont déterminés dès la conclusion de leur accord. Elles continuent à occuper les mêmes rôles tout au long de la durée du contrat. Qu'elles occupent des rôles fixes et déterminés dans l'univers contractuel, par exemple comme agent commercial ou acheteur et commettant ou vendeur, donne aux syntagmes nominaux un caractère générique.

## **3. La généricité des syntagmes verbaux selon Georges Kleiber**

La question est de savoir si ce caractère générique peut toucher également les syntagmes verbaux ? Comme l'affirme Georges Kleiber dans *Du côté de la référence verbale* (1987), parler de la notion de généricité verbale n'est pas aussi fréquent que de discuter la généricité nominale, ce qui n'exclut pas la pertinence de la question.

En ce qui concerne le discours contractuel, mon hypothèse sera la suivante : les phrases du discours contractuel peuvent être lues aussi bien comme des phrases événementielles, c'est-à-dire comme des phrases spécifiques, que comme des phrases non-événementielles, c'est-à-dire comme des phrases dites habituelles, génériques. Mais comment est-il possible de faire la distinction entre les deux lectures ? C'est à cette question que je vais essayer de répondre dans ce qui va suivre.

Je vais commencer par une référence au travail de Georges Kleiber en prenant pour point de départ deux phrases discutées chez lui, à savoir :

(1) Paul va à l'école à pied.

(2) Les chats sont intelligents.

Selon Kleiber (1987 : 19-20), il y a deux lectures possibles de ces deux phrases :

Une lecture spécifique, à savoir une lecture événementielle de (1) qui renvoie à un événement précis qui est déterminé temporellement, c'est-à-dire Paul va en ce moment précis, au moment de la parole, à l'école à pied, et une lecture de (2) selon laquelle le syntagme nominal renvoie à un ensemble précis, p.ex. les chats que je possède, les chats que je suis en train de nourrir. – L'autre lecture de (1) sera une lecture non-événementielle, qui est aussi souvent appelée habituelle ou générique et qui indique que Paul a l'habitude, en règle générale, d'aller à l'école à pied et une lecture générique de (2) selon laquelle il est question de l'ensemble de la classe des chats, donc des chats en général. Autrement dit, les deux phrases permettent soit une lecture spécifique et actuelle soit une lecture générale, non actuelle.

Ce ne sont pas tous les temps verbaux qui permettent une lecture générique de la phrase. Surtout le présent et le futur simple permettent une lecture générique et, c'est justement ces temps qui prédominent le discours contractuel, alors que la présence d'autres temps verbaux y reste exclue. Cependant, dans d'autres discours, l'imparfait peut également donner accès à une lecture habituelle (voir Kleiber 1987), ce qui se voit dans l'exemple (1') qui permet une lecture habituelle :

(1') Paul allait à l'école à pied.

Cet aspect d'habitude peut être souligné par des adverbes de quantification comme *toujours, souvent, généralement*.

On attribue souvent, dans la littérature, une valeur dite 'intemporelle' à l'emploi du présent du discours contractuel, donc un temps verbal qui a un sens interdisant une opposition au passé et au futur. C'est cette sémantique qui explique que le discours contractuel est souvent caractérisé comme un discours décrivant des éventualités types. Le présent se voit ainsi attribuer un sens de généralité, ce qui explique qu'on le considère comme le temps verbal par excellence susceptible de dénoncer les normes et les règles contractuelles.



Cependant, comme déjà mentionné, le présent fait alternance avec le futur simple d'une manière assez régulière selon la structure interne des événements décrits dans le discours. L'alternance entre ces temps verbaux n'a rien de singulier et ne change rien à l'interprétation possible de la temporalité générale du discours.

Peut-on ou doit-on interpréter les phrases du discours contractuel comme des phrases génériques, à savoir comme des phrases non-événementielles ? Si l'on admet que les phrases génériques ne concernent pas uniquement les situations actuelles, mais qu'elles sont également susceptibles de porter sur les situations et les événements potentiels, il faut considérer le discours contractuel comme un discours constitué de phrases génériques, ce qui peut s'illustrer par l'extrait suivant d'un contrat d'agence commerciale :

(3)

#### **CONTRAT D'AGENT DE COMMERCE**

ENTRE LES SOUSSIGNES:

La Société, au capital de ... siège social est sis  
(FRANCE)

Représentée par son Directeur Général, Monsieur agissant  
es-qualité ci-après dénommé, la société ou la « société »  
D'UNE PART

et la société dont le siège social est situé... , représentée par Monsieur X  
ci-après dénommé l'agent

D'AUTRE PART

Il a été convenu ce qui suit:

#### **ARTICLE PREMIER - PREAMBULE**

La présente convention a pour objet de définir et préciser les conditions de collaboration entre la société et la société qui succède en qualité d'agent de commerce à compter du ... à Monsieur ...

Il est précisé qu'à l'effet du présent contrat, l'agent ne fait aucun apport de clientèle.

[...]

#### **ARTICLE SIX - CONDITIONS D'EXERCICE DU MANDAT**

L'agent exerce son activité sous l'autorité des dirigeants de la société ou de leurs délégués. La mission peut lui être précisée à tout instant, notamment par note de service.

L'agent se conforme aux instructions que lui font parvenir les dirigeants de la société ou leurs délégués. Il visite

régulièrement la clientèle, conformément aux indications, méthodes de travail qui peuvent lui être fixées. Indépendamment de la rotation imposée de ces visites et dont la fréquence sera précisée ultérieurement, il assure une implantation suffisante de la clientèle.

Il tient la société au courant des désirs des clients aussi souvent que les circonstances le rendent souhaitable, ainsi que de la situation du marché, des efforts et des prix pratiqués par la concurrence, des nouveaux articles ou nouvelles marques lancées sur le marché, et la documentera d'une façon générale pour lui permettre de soutenir toute concurrence.

L'agent doit rendre compte de son activité à la société selon le mode qui lui est indiqué.

[...]

Il garde une discrétion absolue sur tout ce qui a trait aux secrets, procédés spéciaux, modèles, concernant l'activité de la société et de ses filiales, et d'une manière générale, sur toutes les opérations industrielles, commerciales ou financières dont il aurait eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions ou de quelque façon que ce soit.

[...]

#### **ARTICLE HUIT - SUSPENSION D'ACTIVITE**

Toute suspension d'activité consécutive à une maladie ou un accident n'est pas une cause de rupture du présent contrat sous réserve que la période d'inactivité n'excède pas trois mois ; celle-ci est susceptible d'être renouvelée une fois, pour une durée égale, avec l'accord de la société.

[...]

L'agent s'engage à communiquer à la société tous les renseignements nécessaires afin qu'elle accomplisse au mieux sa mission.

L'agent ne percevra aucune commission sur les ordres pris durant cette période.

[...]

Fait et signé en deux exemplaires

A ..., le .. .

L'AGENT DE COMMERCE

POUR LA SOCIETE  
Le Directeur Général

Dans (3), les interlocuteurs sont représentés par 'l'agent', 'l'agent de commerce', 'la société' et 'les parties'. Il s'agit de syntagmes nominaux dont la valeur reste générique; les interlocuteurs occupent des rôles ou des fonctions types sans être personnalisés ni précisés davantage.

Il me semble évident que les temps grammaticaux jouent également un rôle décisif pour arriver à une interprétation générique du discours. Comme on l'a vu, les phrases (1) et (2) discutées par Kleiber peuvent être lues aussi bien de façon événementielle que non-événementielle. – La question qu'on peut se poser est de savoir si les phrases du discours contractuel ont le même statut que les exemples (1) et (4) ci-dessous :

(4) Paul va souvent/rarement/quelquefois/parfois à l'école à pied.

(cit Kleiber 1987 :25)

A la différence de l'exemple (1), l'exemple (4) n'est pas susceptible d'une lecture spécifique. Il traduit un état de chose général que l'on peut qualifier de générique ou d'habituel. Il s'agit d'une situation qui est devenue une règle générale.

L'exemple (5) (repris de (3) pour la facilité de lecture) me semble donner lieu à une interprétation identique à celle de l'exemple (4). Il traduit une éventualité qui devient une règle générale, à savoir une loi dans l'univers contractuel :

(5)

L'agent exerce son activité sous l'autorité des dirigeants de la société ou de leurs délégués. La mission peut lui être précisée à tout instant, notamment par note de service.

L'agent se conforme aux instructions que lui font parvenir les dirigeants de la société ou leurs délégués. Il visite régulièrement la clientèle, conformément aux indications, méthodes de travail qui peuvent lui être fixées.

Cette soi-disante 'loi contractuelle' vaut pour l'interlocuteur qui 'joue' le rôle d'agent dans l'univers contractuel ; autrement dit, il s'agit d'un rôle générique occupé par un acteur générique.

Mais il me semble que cette interprétation change dans le cas où 'l'agent' se 'matérialise' par sa signature du contrat. Dans ce cas, on n'aura plus affaire à un acteur générique effectuant des actions génériques (exprimées par le présent ou le futur simple avec la valeur générique et habituelle). Par contre, par la signature du contrat, les deux parties deviennent spécifiques. La conséquence en est qu'on aura donc deux lectures possibles selon le stade de la vie du contrat : aussi longtemps que les parties contractantes n'ont pas signé le contrat, elles agissent en tant qu'agents génériques occupant chacun son rôle générique. Les syntagmes verbaux décrivent des actions et des événements qui sont également génériques. Autrement dit, les actions et leur occurrence expriment une pluralité d'occurrences, une répétition événementielle qui est présentée comme générale ou, peut-être même comme un événement type pour le discours en question (cf Nef 1986 : 297).

Par contre, après la signature du contrat, les éventualités se concrétisent : les agents = les syntagmes nominaux se matérialisent, se personnalisent et perdent, pour ainsi dire, leur généricité d'avant.

#### **4. En guise de conclusion**

La lecture générique et habituelle des phrases du discours contractuel aura lieu si le contrat n'est pas signé alors que la lecture deviendra plutôt spécifique dès que le contrat sera signé par les deux parties contractantes qui, par leur signature, deviennent des personnes bien déterminées, justement par la signature avec leurs noms. – On aura donc deux lectures du discours contractuel selon son évolution dans le temps. Quelle que soit la lecture, ce discours garde néanmoins son caractère générique fondamental, visant des éventualités futures habituelles. Peut-être peut-on parler de deux types de phrases génériques et habituelles dans ce discours particulier qui portent sur des prédictions sur l'avenir et qui, ainsi, à plusieurs égards, diffèrent des phrases d'un discours narratif ? – Ces petites réflexions ont certainement laissé plus de questions que de réponses sur la généricité verbale du discours contractuel. Il semble donc qu'il y ait encore du travail à faire dans ce domaine, ce qu'a affirmé Georges Kleiber à qui j'adresse tous mes remerciements aussi bien pour l'inspiration que j'ai trouvée dans son travail sur la généricité des syntagmes verbaux que pour ses réponses encourageantes lors du séminaire *Journée*

*Kleiber*, organisé à l'occasion de sa nomination de *Doctor Honoris Causa* à l'Université d'Aarhus en septembre 2009.

## Références

- Birkelund, M. (2001) : Modalité et temporalité dans les contrats commerciaux rédigés en français. Une analyse de l'emploi des temps verbaux dans les énoncés performatifs. Thèse ph.d. . Odense : Syddansk Universitet.
- Cornu, G. (1990) : Linguistique juridique. Paris : Montchrestien.
- Kleiber, G. (1987) : Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles. Berne : Peter Lang.
- Kleiber, G. (1993) : "Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux". In Vetters, C. (éd.) : Le temps, de la phrase au texte. Lille : Presses Universitaires de Lille : 117-16.
- Nef, F. (1986) : Sémantique de la référence temporelle en français moderne. Berne : Peter Lang.
- Vet, C. (1980) : Temps, aspects et adverbess de français en français contemporain. Genève : Droz.
- Vet, C. (1985) : Univers du discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur. Langue française 67 : 38-65.
- Vet, C. (1995) : "Structures discursives et interprétation du discours", Modèles Linguistiques 16 : 111-122.
- Vet, C. (1999) : "Les temps verbaux comme expressions anaphoriques : chronique de la recherche". Travaux de linguistique 39 : 113-130.
- Vet, C. (2008) : "Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français". In Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B., Norén, C. (éds) : L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans. Berne : Peter Lang : 451-471.

# Georges Kleiber et le gérondif

Hans-Petter Helland

(Université d'Oslo)

## Introduction

J'ai eu le plaisir d'avoir passé, sous l'influence forte de Georges Kleiber (GK), des années universitaires à Strasbourg, à la fin des années 1980 et au début des années 1990. C'était au temps où l'anaphore se liait aux temps verbaux. Nous aurions pu en parler aujourd'hui. A mon retour en Norvège, j'ai également utilisé pour mes cours la sémantique du prototype. Nous connaissons tous l'influence capitale de GK sur l'essor de la sémantique en France ces trente dernières années. Pour cette première intervention, j'ai cependant choisi un autre thème, peut-être moins connu, des travaux de GK, notamment le gérondif. Nombreux sont les articles qu'il a consacrés à ce thème récemment.

## L'existence du gérondif

La question que je soulèverai ici s'inscrit dans le débat sur l'analyse des constructions participiales en français. Comme nous le savons, le français dispose de trois formes en *-ant* : l'adjectif dit verbal dans (1), le participe présent dans (2) et le gérondif dans (3) :

- (1) Un livre intéressant
- (2) Sortant du cinéma, Emile a rencontré Léa.
- (3) En sortant du cinéma, Emile a rencontré Léa.

Le statut de l'adjectif verbal dans (1) est une question qui ne va pas nous préoccuper ici. Par contre, on s'intéressera de plus près à l'opposition entre (2) et (3). GK examine notamment, dans bien des travaux récents, l'originalité et la spécificité du gérondif que ce soit au niveau morphologique, syntaxique ou sémantique. En d'autres termes, comment faut-il décomposer la forme en + Vant en français moderne ? S'agit-il de la simple combinaison entre la préposition « en » suivie du participe présent ? Ou s'agit-il d'un morphème discontinu dans lequel « en » a perdu son statut de préposition ? Dans la

terminologie de GK, on parlera de la thèse bi-morphématique opposée à la thèse mono-morphématique.

Je présenterai d'abord les thèses bi-morphématiques et mono-morphématiques du gérondif et soulignerai d'une part en quoi réside l'originalité de l'approche de GK, d'autre part quelles en sont les conséquences. Sur ces bases, j'essaierai de montrer comment on peut se servir des travaux de GK pour annoncer de nouvelles questions de recherche, notamment des questions portant sur le statut des prépositions et le rôle des compléments.

### **La thèse bi-morphématique**

Cette thèse attribue à « en » le statut de préposition étant dans ce cas précis suivi du participe présent. Autrement dit, selon les partisans d'une telle approche, le gérondif n'existerait pas en français. Il s'agit tout simplement de deux formes autonomes qui se combinent en termes compositionnels, pour former une expression complexe. L'argumentation est d'abord morphologique. C'est la même forme « en » qu'on retrouve dans d'autres contextes prépositionnels. Une telle conception est conforme à la thèse guillaumienne selon laquelle une seule forme correspond à un signifié unique. Mais l'argumentation est également syntaxique. Les deux constituants du gérondif sont autonomes dans le sens qu'ils s'emploient indépendamment du gérondif dans d'autres contextes. Donc, « en » se détache facilement du participe présent et vice versa, ce qui plaiderait en faveur de l'analyse compositionnelle. Les partisans de cette approche introduisent également des arguments d'ordre syntactico-sémantique pour illustrer la contribution de la préposition « en » à l'analyse globale de l'énoncé. « En » assurerait ainsi l'*input* de l'analyse syntaxique au calcul du sens en faisant passer le fonctionnement du participe présent de sa catégorie adjectivale à la catégorie nominale.

### **La thèse mono-morphématique**

Cette thèse reconnaît dans la forme en + Vant une véritable unité morphologique. C'est la solution la plus répandue dans la littérature, défendue par des linguistes comme Odile Halmøy, H. Gettrup et M. Herslund. Etymologiquement, il s'agit sans aucun doute de la préposition « en » et de la forme en *-ant* qui a débouché sur le participe présent. Mais synchroniquement, les deux constituants ont perdu leur autonomie. Il ne s'agit plus de deux

formes autonomes, mais d'une unité morphologique formant un « bloc ». Une telle argumentation s'appuie entre autres sur des effets distributionnels comparant les formes en *-ant* avec l'infinitif. Il est bien connu que seul « en », en français moderne, peut précéder la forme en *-ant*. On trouvera les distributions bien connues de Bonnard du type (4) et (5) :

(4) En parlant / \*à parlant / \*pour parlant / \*sans parlant

(5) \*En parler / à parler / pour parler / sans parler

Ces résultats distributionnels plaideraient, selon les partisans de l'approche mono-morphématique, en faveur d'un traitement morphologique unitaire du gérondif, analyse qui est appuyée par des arguments d'ordre sémantique. Il est difficile, voire impossible, d'assigner aux constituants du gérondif une analyse compositionnelle selon laquelle les deux constituants ont une interprétation autonome et indépendante qui de par leur composition expliqueraient les interprétations de l'expression complexe. C'est en effet la thèse mono-morphématique qui est défendue, avec ferveur, par GK : « Nous défendons donc résolument la thèse mono-morphématique, celle qui fait du gérondif une véritable unité morphologique, un réel morphème grammatical qui mérite d'être défini et analysé pour lui-même, « en bloc ».

### **Originalité et conséquences de l'approche de GK**

Mais GK va beaucoup plus loin que ses prédécesseurs. C'est en effet un trait caractéristique de ses travaux de synthèse. Il voit ce que les autres linguistes n'ont pas nécessairement vu et il en tire de nouvelles conséquences. L'approche bi-morphématique a été obligée de trouver dans le gérondif un schéma de subordination selon lequel la préposition « en » s'applique à la forme en *-ant* pour donner (6):

(6) En (Vant)

Selon le raisonnement de GK, conséquence directe de l'approche mono-morphématique qui a cependant rarement été dégagée par ses partisans, ce n'est plus « en » qui s'applique à la forme verbale en *-ant*. Il faudra plutôt considérer en...-ant comme un morphème discontinu qui s'applique au radical verbal suivant la schématisation de (7) :



(7) En...-ant (V)

Cette précision, capitale pour l'approche de GK, permet d'introduire de nouvelles données dans les analyses du gérondif. La comparaison qui a été établie, même par les partisans de l'approche mono-morphématique dans (4) et (5), n'est plus valable parce qu'une telle comparaison supposerait qu'on traite le gérondif selon le schéma en (6). GK : « Comme la structure des syntagmes prépositionnels avec infinitif correspond elle à prép (Vinfinitif), toute comparaison directe entre les deux est interdite. Une telle comparaison ne serait licite que si et seulement si préposition et flexion de l'infinitif constituaient, à l'image du gérondif, un seul morphème discontinu qui s'applique à V. Tel n'est précisément pas le cas, comme le montre l'absence de solidarité formelle entre l'infinitif et les prépositions (cf. 5)(HPH), c'est-à-dire la possibilité d'avoir des prépositions différentes devant un infinitif. »

## Résultats

Ces précisions permettent à GK d'établir de nouvelles correspondances qui n'ont pas été dégagées dans la littérature. Il n'abandonnera cependant pas la piste prépositionnelle. Mais cette fois, le gérondif n'est pas comparé à un syntagme prépositionnel comportant comme complément une construction infinitive (4 et 5). Il est plutôt comparé à des syntagmes prépositionnels avec un complément nominal. Ainsi, en utilisant les données de Wilmet dans (8), GK établit les équivalences du type (9) :

(8) J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma.

(9) ... en sortant du cinéma = à la sortie du cinéma

Ce faisant, GK ouvre en effet une nouvelle piste des analyses sur le gérondif. C'est une piste suivant laquelle on peut comparer le gérondif non avec un syntagme prépositionnel comportant un infinitif, mais plutôt avec un SP comportant un nom. Le gérondif en « en » est désormais, dans le traitement de GK, comparé au SP en « avec », ce qui donne des résultats nouveaux et frappants. Tous les deux ont la même contrepartie négative en « sans » (10)-(11):

(10) Paul boit avec modération – Paul boit sans modération.

(11) Paul se rase en chantant – Paul se rase sans chanter

Ils se prêtent au même type d'interprétations adverbiales, comme l'instrument dans :

(12) Il a enfoncé le clou avec un marteau / en tapant dessus.

La cause dans :

(13) Pierre a réveillé Marie avec ses gros sabots / en claquant la porte.

Ainsi que d'autres valeurs circonstancielles, comme la concomitance ou la condition. Le gérondif pourra même être paraphrasé à l'aide d'un SP en « avec » :

(14) En fumant, on détruit sa santé.

(15) Avec le tabac, on détruit sa santé.

Comme je l'ai déjà annoncé, les données de l'approche kleiberienne sont nouvelles et surprenantes. Je n'ai cependant pas le temps de les commenter en détail ici. Ce que j'aimerais faire par contre est de revenir rapidement sur les « comparaisons prépositionnelles licites » selon les données dans (8) et (9).

### **Le complémenteur prépositionnel et de nouvelles pistes de recherche**

Quand on refuse les comparaisons de Bonnard, de Halmøy, etc., dans (4) et (5), on présuppose que les syntagmes prépositionnels avec infinitif ont toujours la structure dans (16) (cf. 4) :

(16) Prép (VInfinitif)

Or, ceci n'est pas nécessairement le cas. Il est bien connu que « de » et « à » devant un infinitif peuvent se comporter comme de vrais introducteurs de l'infinitif. En utilisant la terminologie de la tradition générative de Kayne, je parlerai d'un complémenteur prépositionnel dans (17) et (18) :

(17) Il promet de venir.

(18) Il apprend à nager.

« Promettre » et « apprendre » sont ainsi des verbes qui sélectionnent des subordonnées infinitives comme objets directs, ce qui ressort des substitutions bien connues dans (19) et (20) :

(19) Il le promet

(20) Il l'apprend.

Les infinitifs dans (17) et (18) sont de vrais verbes. Ils acceptent des modifications adverbiales (21)-22) et ils ont pour sujet implicite le sujet de la prédication principale, appelé par convention PRO dans (23)-(24) :

(21) Il promet de venir bientôt.

(22) Il apprend à nager vite.

(23) Il<sub>i</sub> promet de PRO<sub>i</sub> venir.

(24) Il<sub>i</sub> apprend à PRO<sub>i</sub> nager.

Comparez ensuite (17) et (18) avec le gérondif dans (25) :

(25) Charles pleura en disant adieu.

La forme non finie du verbe dire dans (25) possède un argument implicite (quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un) qu'on peut représenter à l'aide de PRO, ce dernier étant contrôlé par le seul argument (Charles) du verbe de la matrice *pleurer* :

(26) Charles<sub>i</sub> pleura en PRO<sub>i</sub> disant adieu.

Pour justifier la présence d'un sujet implicite dans (26), on pourra s'appuyer sur des arguments strictement syntaxiques illustrant le domaine local des constructions non finies (le liage, l'accord, clitiques, etc.).

Si tel est le cas, il ne faudrait pas refuser en bloc les comparaisons dans (4) et (5), mais réserver de telles comparaisons aux cas où les prépositions ont perdu leur statut

prépositionnel pour devenir de vrais introducteurs des formes non finies du verbe. Il s'agit de « de » ou de « à » devant les infinitifs et de « en » devant la forme en *-ant*. Du coup, le « en » du gérondif n'introduit pas une structure nominale, mais plutôt une structure phrastique avec omission du sujet implicite. Il est également révélateur que justement la préposition « avec » est parfois considérée comme un complémenteur. Donc, la question que j'aimerais poser à GK est celle de savoir si son refus de comparer les SP à infinitif avec le gérondif n'est pas trop catégorique. « En » a certes perdu son statut de préposition, mais tel est également le cas pour le complémenteur prépositionnel devant les infinitifs. Une telle observation ouvrirait une nouvelle piste de recherche sur la structure interne du syntagme gérondif qui n'a jamais été prise au sérieux dans la littérature, à ma connaissance.

## Bibliographie

- Kleiber, G., 2007, « En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots », Cahiers. Chronos, 19, Amsterdam, Rodopi. 93-125
- Kleiber, G., 2007, La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ?, in Lambert, F., Moreau, C. et Albrespit (éds), *Les formes non finies du verbe -2-*, Travaux linguistiques du CERLICO, 20, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 109-123.
- Kleiber, G., 2008, Le gérondif : de la phrase au texte, in Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J. et Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 107-123.
- Kleiber, G. à paraître. Sur quelques aspects syntaxiques et sémantiques du gérondif.
- Kleiber, G. à paraître. Le gérondif en chantant et... en se rasant.

## Retour sur les déterminants, noms et point de vue

Kerstin Jonasson

(Université d'Uppsala)

I det här inlägget diskuteras i vilken mån den franska demonstrativa determinanten *ce/cette/ces* kan analyseras som en empatimarkör i fiktionsprosa och huruvida denna funktion kan kombineras med dess anaforiska och/eller deiktiska användning.

D'abord je tiens à remercier mes collègues danois, Henning et Merete, de m'avoir invitée à cette journée d'hommage à Georges, à laquelle je participe avec beaucoup de joie.

L'idée de retourner sur le sujet indiqué dans le titre de cette petite contribution à l'hommage de Georges Kleiber m'a été inspirée par deux expériences de cet été : d'un côté la prélecture d'un article de Jean-Marc Sarale de Montpellier intitulé « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », qui va paraître dans *Langue française*, de l'autre la lecture, très tardive (!), de l'article de Georges publié dans le volume d'hommage à André Rousseau en 2007, « Des démonstratifs *mémoriels* aux démonstratifs de *point de vue* ». Si je n'avais pas lu cet article de Georges avant, c'est que je ne travaillais plus sur les démonstratifs depuis plusieurs années et que je savais que Georges avait été très sceptique envers notre approche narrativo-linguistique des démonstratifs. Je ne croyais pas qu'il avait changé d'avis et donc, j'ai laissé tomber jusqu'à cet été, et quelle surprise ! Dans cet article, Georges reconnaît l'avancée dans l'étude des démonstratifs atteinte par la considération de leur effet empathique ou de point de vue dans les textes littéraires, où ils contribuent à créer la polyphonie recherchée par la plupart des auteurs de fiction. Un effet simulateur, qui repose sur le sens instructionnel du démonstratif nécessitant la présence du référent dans la situation d'énonciation, avait été noté déjà par Ducrot (1972 : 245) : « le démonstratif n'étant à sa place que si l'objet est là, l'utilisation du démonstratif permet de donner l'impression que l'objet est effectivement là ». Si l'objet n'est là ni dans le cotexte, ni dans la situation d'énonciation, il faut (donc) imaginer la présence d'un sujet percepteur qui voit, entend ou sent l'objet. Ce qu'il faut construire, c'est un ancrage perceptuel ou centre déictique, origine d'un point de vue dans le sens de Rabatel, Focus 1 pour Jahn ou bien conscience (représentée, cf. Chafe 1994). Ce sujet peut être le narrateur

mais aussi un des personnages de la narration, le démonstratif servant souvent à marquer le changement de point de vue ou de focalisateur. Je ne me tarderai plus là-dessus mais renvoie à la littérature abondante sur le sujet (p. ex. Gary-Prieur & Noailly 1996, Philippe 1998, Apothéloz & Reichler-Béguelin 1999, plusieurs travaux de Jonasson et de Kleiber) et me contente d'illustrer le démonstratif de point de vue ou empathique par l'exemple (1), cité par Georges dans son article (2007 : 377, 379, 386) :

- (1) Il allait fumer une cigarette dont il tendait l'extrémité allumée vers le ciel, exprès, au passage des escadrilles d'avions, insultant à voix haute ces *pilotes invisibles* avec les plus ignobles gros mots du vocabulaire romain, et concluant : « Et maintenant, tire ! Bombarde-moi, allez, quoi, tire ! » (trad. de *La Storia* d'E. Morante, cité dans Kleiber 2007 : 377, 379, 386)

Georges constate que le démonstratif *ces pilotes invisibles* donne le référent comme « présent dans la conscience du héros et donc explicable en quelque sorte par le fait qu'il s'agit du point de vue du héros qui se trouve adopté pour la donation démonstrative du référent » (2007 : 379). Et plus loin : « le démonstratif indique le passage du point de vue du narrateur à celui du personnage. Il y a un changement de l'ancrage perceptuel qui crée un effet d'empathie ou de subjectivité » (*ibid.* : 387). Il est intéressant de constater que ce SN démonstratif correspond dans la traduction suédoise à un SN défini, comme c'est en général le cas des SN démonstratifs empathiques (cf. Jonasson 2001a,b, 2002). Dans le texte original italien par contre, c'est le démonstratif qui est utilisé, *quei piloti invisibili*.

Après avoir donc reconnu l'intérêt de cette approche « empathique » des démonstratifs, Georges conclut en posant cinq questions, dont deux concernent le même problème, à savoir le risque de surpuissance dû à la générosité de l'étiquette de *démonstratif empathique*, tout démonstratif étant susceptible d'être ainsi dénommé. En me basant sur Rabatel (1998), Sarale (à paraître) et sur quelques exemples discutés dans Jonasson (2001b), j'essaierai de répondre à cette question. Rabatel dit en conclusion du chapitre sur les embrayeurs du point de vue du personnage (1998 : 100) : « Notre conclusion est modeste et invite à la rigueur : une marque est rarement suffisante (et significative) pour indiquer un PDV du personnage ; celles-ci fonctionnent le plus souvent en faisceau, le PDV étant d'autant plus aisément repérable que les marques sont abondantes, réitérées et

convergentes. » Ainsi, on trouve très souvent un verbe (ou nom ou adjectif) de perception (*observer, regarder*) régissant le SN démonstratif de point de vue. Dans l'exemple de *La Storia*, on peut remarquer que l'adjectif *invisible* contribue à marquer le point de vue du personnage désigné par le sujet *il* qui, de toute évidence, ne voit pas les pilotes, c'est pour lui qu'ils sont invisibles. (N'oublions pas que l'effet de point de vue et d'empathie est un phénomène textuel, s'étendant parfois sur de grandes portions de texte mais susceptible de se déplacer entre personnages et narrateur à l'aide de marqueurs ou de signaux adéquats.)

En examinant les potentialités dialogiques du déterminant possessif, Sarale souligne aussi que l'effet de sens dialogique ne lui appartient pas en langue mais ne se manifeste que si le cotexte y collabore. Cet effet dialogique n'est évidemment pas le même que l'effet empathique créé par le démonstratif, son sens instructionnel étant un autre. Ce qu'il communique ce n'est pas que le référent du SN possessif sera repérable à partir de sa présence dans la situation d'énonciation mais de sa relation à un autre référent introduit déjà dans l'univers du discours. Comme le dit Sarale (à par. : 3), « l'actualisation possessive instaure une personne comme repère énonciatif pour situer le déterminé, et fait donc potentiellement de cette personne [...] un repère énonciatif ». L'actualisation démonstrative par contre, instaure une personne comme ancrage perceptuel (vs. source énonciative). Un des exemples de Sarale est présenté en (2), où le déterminant possessif instaure le baron Hulot comme repère énonciatif, établissant un lien entre lui et Mme Valérie Marneffe, dont il veut faire sa maîtresse :

- (2) Déjà le baron avait mille fois juré que, depuis vingt-cinq ans, tout était fini entre madame Hulot et lui. – On la dit si belle, répliquait Mme Marneffe, je veux des preuves. – Vous en aurez, dit le baron, heureux de ce vouloir par lequel **sa Valérie** se compromettait. (Balzac, *La Cousine Bette*, classiques de poche, le livre de poche, 134)

Ce lien n'existant encore que dans la conscience du baron, « le SN *sa Valérie* manifeste une trace et représente le discours intérieur imputé à Hulot » (Sarale à par. : 2). Son effet est donc dialogique.

Si l'effet empathique des SN démonstratifs ne représente pas le discours intérieur d'un personnage mais une perception, il se manifeste de la même manière, n'apparaissant que

dans un cotexte propice, s'y superposant au sens instructionnel du démonstratif qui, d'une manière ou d'une autre, n'explique pas sa présence. Soit parce que le référent n'est pas présent, soit parce qu'il est trop accessible pour motiver un déterminant démonstratif. Sarale montre que l'effet dialogique du possessif est tributaire de certains faits cotextuels, tel que la présence d'un adjectif épithète, indice de subjectivité, comme dans *son Hector chéri*, sa *petite duchesse* (cf. aussi *sa maîtresse* vs. sa *chère maîtresse*). Le choix lexical du nom tête du SN peut également jouer un rôle. Si un SN comme *son infidèle* est plus facile, dans un certain contexte, à interpréter comme dialogique, c'est-à-dire faisant entendre la voix d'un des personnages du récit, le SN *son fiancé* ne s'y prête peut-être aussi facilement. Dans une étude antérieure (Jonasson 1999, 2001a, b, à peu près le même texte rédigé en trois langues), j'ai cité un exemple relevé dans « Le talisman », la première partie de *La peau de chagrin* de Balzac, repris ici comme (3), et contenant un SN possessif, peut-être pas dialogique mais du moins signalant le point de vue d'un personnage et suivi de SN démonstratifs qui renforcent ce point de vue :

- (3) Le soupçonneux marchand examina d'un oeil sagace le morne visage de **son faux chaland** (= Raphaël) tout en l'écouter parler. Rassuré bientôt par l'accent de *cette voix douloureuse*, ou lisant peut-être dans *ces traits décolorés* les sinistres destinées qui naguère avaient fait frémir les joueurs, il lâcha les mains ; (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 47)

En désignant Raphaël par le SN nominal *faux chaland*, Balzac décrit la relation de l'antiquaire, *le soupçonneux marchand*, au héros et adopte son point de vue. Pour lui, Raphaël n'est pas entré pour acheter quelque chose. Cette empathie est renforcée par le déterminant possessif *son*, ainsi que par les verbes de perception *examina d'un oeil sagace* et *écouter* qui se trouvent dans la même phrase. Le point de vue de l'antiquaire est maintenu dans la description de Raphaël qui, étant vu du dehors, est décrit à l'aide de SN démonstratifs : *cette voix douloureuse*, *ces traits décolorés*. Il y a donc ici plusieurs indices signalant que l'antiquaire est le centre déictique à partir duquel est vu Raphaël. On pourrait avancer que le changement du possessif au démonstratif dans la désignation du héros reflète un changement du rapport de l'antiquaire à son client. S'il est d'abord méfiant, le démonstratif marque une distanciation plus forte.



Dans ce récit de Balzac on trouve aussi des SN possessifs plus clairement dialogiques, comme ceux dans (4) :

- (4) a. - Ah ! s'écria Raphaël.  
- Mais tu es bouffon avec **ton ah** ! (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 91)
- b. - Comment appelez-vous le jeune homme que je vois là-bas ? dit le notaire en montrant Raphaël. J'ai cru l'entendre nommer Valentin.  
- Que chantez-vous avec **votre Valentin** tout court ? s'écria Émile en riant.  
Raphaël de Valentin, s'il vous plaît ! (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 91)

Comme le dirait Sarale au sujet de (4), l'actualisation par le possessif (*ton ah* !, *votre Valentin*) d'une séquence déjà actualisée (« *ah* ! », « *Valentin* ») vaut imputation de parole et signale le statut dialogique.

Mais même sans effet dialogique, de par son sens en langue, « son sens d'appropriation du déterminé » (Sarale à par. : 13), le déterminant possessif participe à l'aspectualisation du désigné et instaure un repère référentiel. Lorsque Balzac (*La peau de chagrin*, p. 91) écrit « comme la mer irritée contre ses *falaises* » et non « comme la mer irritée contre *les falaises* », il fait de la mer un propriétaire qui lui donne une certaine importance thématique sur le plan discursif, importance qui fait de lui un potentiel centre déictique dont le point de vue sera adopté par le narrateur.

Il est intéressant d'examiner le changement entre les déterminants démonstratif et possessif, tel qu'en (3) dans le récit de Balzac. Vous en trouverez un autre exemple dans (5), où Balzac décrit la réaction des joueurs à l'arrivée de Raphaël dans la maison du jeu :

- (5) Au premier coup d'œil les joueurs lurent sur le visage du novice quelque horrible mystère, **ses jeunes traits** étaient empreints d'une grâce nébuleuse, **son regard** attestait des efforts trahis, mille espérances trompées ! La morne impassibilité du suicide donnait à **ce front** une pâleur mate et malade, un sourire amer dessinait de légers plis dans les coins de *la bouche*, et la physionomie exprimait une résignation qui faisait mal à voir. Quelque secret génie scintillait au fond de **ces yeux voilés** peut-être par les fatigues du plaisir. Était-ce la débauche qui marquait de son sale cachet

**cette noble figure** jadis pure et brillante, maintenant dégradée ? (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 24)

Les joueurs fournissent le sujet de la première phrase, et le choix du terme *novice* pour désigner Raphaël trahit également où Balzac place l'empathie. L'adverbe *peut-être* la renforce en indiquant la tentative des joueurs d'interpréter ce qu'ils voient, et leur curiosité ressort encore plus clairement dans la forme directe de la question finale. Au début, la description du héros se fait à l'aide de SN possessifs (non dialogiques !) relatant à lui les traits et le regard et indiquant une certaine curiosité ou même sympathie envers le novice. Mais le changement du possessif au démonstratif (dans la désignation du héros) reflète un changement d'attitude des joueurs envers Raphaël, le démonstratif opérant une distanciation issue du fait que qu'il détache le front, les yeux et la noble figure de leur propriétaire. Plus bas à la même page on peut lire : *cette jeune tête, ces muscles vivaces, ce cœur*, et à la page suivante : *ces formes grêles et fines, ces cheveux blonds et rares, naturellement frisés, cette figure*, à comparer à l'exemple (6) où le point de vue est celui de Raphaël lui-même :

- (6) Il se prit à sourire, remit philosophiquement les mains dans **ses goussets**, et allait reprendre **son allure d'insouciance** où perçait un froid dédain, quand il entendit avec surprise quelques pièces retentir d'une manière véritablement fantastique au fond de **sa poche**. Un sourire d'espérance illumina **son visage**, glissa de **ses lèvres** sur **ses traits**, sur **son front**, fit briller de joie **ses yeux et ses joues sombres**. (Cette étincelle de bonheur ressemblait à ces feux qui courent dans les vestiges d'un papier déjà consumé par la flamme ; mais le visage eut le sort des cendres noires, il redevient triste quand l'inconnu, après avoir vivement retiré la main de son gousset, aperçut trois gros sous. (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 29-30)

Si l'hypothèse selon laquelle les SN démonstratifs désignent l'objet focalisé vu du dehors et non le sujet focalisateur (cf. Jonasson 2000) est correcte, on s'attendrait aussi à ce que le protagoniste d'un récit ne soit pas souvent désigné de cette manière. Ceci est en effet le cas dans ce texte de Balzac, où l'expression référentielle la plus fréquente pour désigner le héros, le pronom *il*, est utilisé 170 fois, c'est-à-dire environ deux fois sur trois. Des SN

définis descriptifs du type *le jeune homme*, *l'inconnu*, neutres en ce qui concerne le point de vue, sont également souvent employés, ainsi que son prénom *Raphaël*, lorsqu'une fois introduit page 56. Un SN démonstratif par contre, n'est utilisé que 4 fois, ce qui représente moins de 2% des 250 références à Raphaël et peut être comparé au nombre des références démonstratives faites à l'antiquaire qui est désigné 51 fois, dont 10 fois par un démonstratif, c'est-à-dire à peu près dans 20% des cas. Cette différence reflète le fait que l'antiquaire est souvent décrit comme vu du dehors (par le héros), n'ayant pas l'empathie du lecteur, alors que celle-ci est souvent placée chez Raphaël.

Les quatre SN démonstratifs désignant Raphaël apparaissent tous au début du récit (p. 20-30), « où le héros est longuement décrit et suivi comme un inconnu à l'identité problématique » (Genette 1984 : 207-208) avant sa rencontre avec l'antiquaire. Les voici :

- (7) Il entra résolument dans la salle, où le son de l'or exerçait une éblouissante fascination sur les sens en pleine convoitise. **Ce jeune homme** était probablement poussé là par la plus logique de toutes les éloquents phrases de Jean-Jacques Rousseau, et dont voici, je crois, la triste pensée : (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 20-21)
- (8) J'ai entendu, dit-il, une voix qui me criait dans l'oreille : Le Jeu aura raison contre le désespoir de **ce jeune homme**. (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 26)
- (9) - Ah ! mon bon monsieur, *la carita ! la carita ! catarina !* Un petit sou pour avoir du pain !  
Un jeune ramoneur dont la figure bouffie était noire, le corps brun de suie, les vêtements déguenillés, tendit la main à **cet homme** pour lui arracher ses derniers sous. (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 30)
- (10) En arrivant à l'étalage d'un marchand d'estampes, **cet homme presque mort** rencontra une jeune femme qui descendit d'un brillant équipage. (Balzac, *La peau de chagrin*, p. 30)

Il est clair que *ce jeune homme* en (7) est anaphorique, coréférent du sujet *il* de la phrase précédente. L'emploi du démonstratif au lieu de l'article défini, qui aurait fait l'affaire ici et

qui a été choisi dans les traductions en suédois et en anglais, a pour effet une rupture : le référent est sorti du cadre de la narration pour faire l'objet d'une réflexion de la part du narrateur (cf. Kleiber 1986, De Mulder 1997).

Dans l'exemple (8), c'est l'Italien qui a gagné la partie au jeu qui parle. Le démonstratif *ce jeune homme*, désignant Raphaël qui vient de quitter la salle après avoir perdu son dernier napoléon, fait donc partie d'un discours rapporté direct, y étant clairement déictique. Cet emploi est confirmé par les traductions suédoise et anglaise, où ce est rendu par le déterminant démonstratif distal : "den där" en suédois ("*Den där förtvivalde unge mannen kommer aldrig att vinna!*") et en anglais ("*That young man...*"), ce marqueur de distance s'expliquant par le fait que Raphaël n'est plus présent dans la salle.

L'interprétation du démonstratif *cet homme* figurant dans (9) est plus compliquée. Il s'agit sans doute ici d'un emploi anaphorique, reflétant le point de vue du narrateur, étant donné que Raphaël est le protagoniste du récit. Si on prend le cotexte précédent en considération cependant, cette interprétation s'explique plus aisément. Il s'agit ici, comme dans (7), d'un effet de rupture, car (9) est immédiatement précédé de la longue description du héros qui figure dans l'exemple (6). Cette rupture implique un changement de perspective, car il me semble que c'est maintenant le point de vue du petit ramoneur qui est adopté. La phrase contenant le démonstratif est précédée de son cri et se termine par l'expression de l'intention derrière sa main tendue (*pour lui arracher ses derniers sous*). Selon Hellberg (1984:43), la communication de l'intention d'un personnage du récit exprime un certain degré d'empathie. Il y aurait donc un déplacement de l'empathie. Toujours est-il que Raphaël est maintenant vu du dehors, il est l'objet focalisé et non le sujet focalisateur.

Dans (10), aucun personnage du récit ne se présente comme centre déictique potentiel à partir duquel Raphaël est vu ici. Le responsable de la focalisation doit donc encore une fois être le témoin anonyme qu'est le narrateur, et l'emploi du démonstratif est anaphorique. Le choix de cette forme pourrait s'expliquer par le désir du narrateur de communiquer aux lecteurs une information nouvelle sur son héros jugeant bon de le faire en incluant cette information sous forme d'un syntagme adjectival (*presque mort*) dans un SN démonstratif désignant le référent sans équivoque. Un SN défini (*l'homme presque mort*) aurait présenté l'état de demi-mort comme déjà connu par les lecteurs, ce qu'il n'est en effet pas à ce point du récit. L'identification du référent aurait alors pu poser problème, ce qui n'est pas le cas

du démonstratif qui reclassifie souvent un référent thématique ou transmet de l'information nouvelle sur lui (cf. Maes and Noordman 1995, Apothéloz and Reichler-Béguelin 1999).

J'espère que l'analyse de ces quatre SN démonstratifs auront fourni une réponse négative aux deux questions de Georges concernant la surpuissance de l'étiquette de *démonstratif empathique*. Leur emploi se laisse expliquer par leurs fonctions classiques déictique et anaphorique. Je ne suis pas d'accord avec Apothéloz et Reichler-Béguelin (1999) pour dire qu'un SN démonstratif seul peut suffire comme indice d'un emploi empathique ou de point de vue dans le sens de Rabatel. Mais à la question concernant la possibilité du démonstratif d'être en même temps anaphorique et empathique, il me semble que l'exemple (9) livre une réponse affirmative à laquelle j'adhère toujours.

Comme j'adhère toujours à l'*Association des Nainguistes* dont le 20<sup>ème</sup> anniversaire est passé hier et que nous aurons en effet l'occasion de célébrer ce soir !

## Références

- Apothéloz, D., & Reichler-Béguelin, M.-J. (1999) : « Interpretations and fonctions of demonstrative NPs in indirect anaphora », *Journal of Pragmatics*, 31, p. 363-397.
- Balzac, H. de (1989) : *La Peau de chagrin*, Paris, Pocket, (Collection Lire et Voir les Classiques).
- Chafe, W. (1994) : *Discourse, Consciousness, and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago & Londres, The University of Chicago Press.
- De Mulder, W. (1997) : « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », in : Flaux, N., Van de Velde, D. & De Mulder, W. (éds). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université. 137-200.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Gary-Prieur, M.-N. & Noailly, M. (1996) : « Démonstratifs insolites », *Poétique* 105. 111-121.
- Genette, G. (1972) : *Figures III*, Paris, Seuil.
- Hellberg, S. (1984) : « Satsens subjekt och textens », *Nysvenska studier*, 64, 1984, p. 29-82.

- Jahn, M. (1996) : "Windows of Focalization: Deconstructing and Reconstructing a Narratological Concept". *Style* 30: 241-267.
- Jonasson, K. (1999) : « Berättarperspektiv, referens och nominalfraser i *La Peau de Chagrin* », in : Jonasson, K., B. Novén, G. Ransbo, V. Simon, L.-G. Sundell & M. Walecka-Garbalinska (éds) *Résonances de la Recherche. Festschrift till Sigbrit Swahn*, Uppsala : Almqvist & Wiksell International, 193-201.
- Jonasson, K. (2000) : « Référence et perspective », *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles 23-29 juillet 1998*, Vol. VII, Tübingen : Niemeyer, 305-313.
- Jonasson, K. (2001a) : « Syntagmes nominaux, référence et empathie », in : Amiot, D., De Mulder, W. & Flaux, N. (éds) *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras : Artois Presses Université, 129-140.
- Jonasson, K. (2001b) : « Naming conventions, focalization, and point of view in Balzac's *La peau de Chagrin* », in : Kenesei, I. & Harnish, R.M. (éds) *Perspectives on Semantics, Pragmatics, and Discourse. A Festschrift for Ferenc Kiefer*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 257-271.
- Jonasson, K. (2002) : « Références déictiques dans un texte narratif. Comparaison entre le français et le suédois », in : Kesik, M. (red.), *Référence discursive dans les langues romanes et slaves, Actes du Colloque International de Linguistique textuelle, Lublin 24-30 septembre 2000*, Wydawnictwo UMCS, Lublin, Polen, 107-121.
- Kleiber, G. (1986) : « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », in : David, J. & Kleiber, G. (éds). *Déterminants : Syntaxe et sémantique*. Metz : Centre d'Analyse Syntaxique, Faculté de Lettres et Sciences Humaines. 169-184.
- Kleiber, G. (2003) : « Adjectifs démonstratifs et point de vue ». *Cahiers de praxématique* 41, *Le point de vue*. 33-54.
- Kleiber, G. (2007) : « Des démonstratifs mémoriels aux démonstratifs de point de vue », in : Begioni, L. & Muller, Cl. (éds). *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Lille : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, 373-392.
- Maes, A. & Noordman, L. (1995) : « Demonstrative nominal anaphors: a case of nonidentificational markedness », *Linguistics* 33: 255-282.
- Philippe, G. (1998) : « Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman », *Langue française* 120. 51-65.

Rabatel, A. (1998) : *La construction du point de vue*. Paris & Lausanne : Delachaux & Niestlé.

Sarale, J.-M. (à paraître) : « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », *Langue française*.

# Quelques réflexions sur les noms abstraits

Mads Jønsson

(Université d'Aarhus)

Denne artikel handler om en række kriterier til inddeling af substantiver i *abstrakte* og *konkrete*. Den traditionelle franske grammatik indeholder en stor mængde mindre præcise definitioner, men hvor den nyslåede æresdoktor Georges Kleiber i sin bog fra 1994 indfører bedre definerede kriterier i to 'dimensioner' af den semantiske analyse af substantivet, argumenterer jeg her for det hensigtsmæssige i at bevare strengt lingvistiske definitioner, såsom entitetsordener, syntaktiske sammenhænge, o.lign. Dermed kan en række usikkerheder forhåbentlig undgås ved substantiver der denoterer entiteter som ud fra fx konkret sansebetonede kriterier er svære at klassificere.

## 0. Introduction

En travaillant sur la structure du syntagme nominal, on rencontre souvent la notion de *nom abstrait*, sans vraiment en trouver de définitions précises. Par exemple, on lit fréquemment que les noms qui ont des structures d'arguments sont des noms abstraits prototypiques – mais on trouve aussi d'autres définitions dans les grammaires classiques.

Il semble donc qu'il y ait besoin au moins d'essayer de définir plus précisément ce qu'on entend par *nom abstrait*. Cet article est ainsi un petit rassemblement de réflexions sur la définition d'un nom abstrait, inspiré par le travail de Georges Kleiber.

## 1. Définitions classiques d'un nom abstrait

On trouve beaucoup de définitions peu précises dans les grammaires classiques, et il y a même un assez grand nombre de grammaires qui n'en donnent pas de définition précise, même si elles se servent de l'appellation « nom abstrait ». Par exemple, ceci est le cas pour Togeby (1982).



Selon Grevisse (1988), un substantif est abstrait s'il désigne une propriété qui est « *séparée du sujet auquel elle est unie* ». Il s'agit là de substantifs qui ne se laissent pas employer sans objet pour lequel la qualité exprimée par le substantif est valable. Comme exemples de ce type, on a des substantifs comme *patience, épaisseur, durée, etc.*

Un autre critère est que le référent du nom abstrait « *échappe aux cinq sens* » (noté par Wilmet 1997 : 90) ; et selon Damourette & Pichon (1927), il y a une forte cohérence entre le caractère abstrait d'un nom, et la généralité – ou plutôt *généricité* – de son référent.

Le lien a aussi été fait plusieurs fois entre nom abstrait et nom *dérivé*, mais – comme l'a fait remarquer Wilmet (1997 : 92), de nombreux substantifs dérivés ne sont pas abstraits selon le critère d'immatérialité. Par exemple des substantifs comme *tricot, travail* et *peinture*, sont dérivés, certes, mais n'échappent aucunement aux cinq sens.

Il existe donc une certaine confusion dans la littérature linguistique, ainsi que des critères bien différents concernant la classification d'un nom comme 'abstrait'. Parmi les critères d'un nom abstrait dans la grammaire classique, on compte, comme on vient de le voir, notamment *immatériel, général, et dérivé*.

A partir de ces critères, nous pouvons aborder les considérations concernant les noms abstraits de Georges Kleiber (1994).

## 2. Kleiber (1994)

Un des objectifs du travail de Kleiber est d'étudier l'abstraction du référent du substantif dit abstrait, et non pas du substantif lui-même. Cela veut dire qu'il s'agit de définir la notion de nom abstrait séparément d'un « emploi abstrait » dans un syntagme nominal, comme les exemples dans (1), où les emplois abstraits sont illustrés par la détermination non-spécifique (1a), et trois exemples de syntagmes nominaux génériques (1b) :

(1) a. Je veux épouser **une Tahitienne** (quelle qu'elle soit)

(cit. Kleiber 1994)

b. La baleine est **un mammifère**

Une baleine est **un mammifère**

Les baleines sont **des mammifères**

Dans ces cas, ce n'est pas l'entité dénotée par le nom qui est abstraite, mais par contre le référent du syntagme nominal. L'étude de Kleiber, en revanche, traite surtout de l'abstraction des substantifs, et moins de leur emploi. En analysant ces noms abstraits, Kleiber introduit ce qu'il appelle une dimension « verticale » de l'abstraction, et une dimension « horizontale » de l'étude des noms.

### **2.1. « Dimension verticale »**

La dimension verticale de Kleiber traite le nom comme une catégorie de référents. Dans cette dimension, le nom est donc classifié selon sa dénotation « pure », et non pas son application dans un texte donné. Sous cet angle, le nom *animal* est ainsi plus abstrait que le nom *chien*, qui est à son tour plus abstrait que *teckel*.

Ce type d'abstraction réside en effet dans une sorte d'« extraction de propriétés » ou de traits, et le substantif le plus abstrait est celui qui possède le moins de précision par rapport à sa dénotation. Cette abstraction reste, de même, une question de degré. Elle ne porte pas sur le référent extra-linguistique, mais par contre sur le nom lui-même en tant qu'objet linguistique doté d'un sens.

L'abstraction sur la dimension verticale est donc une abstraction hiérarchique, qui suit l'architecture d'une *taxonomie* classique classifiant la délimitation dénotationnelle des noms.

### **2.2. « Dimension horizontale »**

Les critères concernant le référent extra-linguistique du nom sont traités dans la dimension horizontale de Kleiber. Cette abstraction concerne ainsi le nom, et non pas son emploi dans un syntagme nominal, et non plus le nom « en soi », c'est-à-dire comme objet linguistique.

Il s'agit d'une opposition catégorielle, c'est-à-dire non continue, qui est « fondée principalement sur la perception du monde » (Kleiber 1994 : 58). Ainsi, quelques-unes des observations que nous allons voir reposent surtout sur l'intuition du linguiste qui doit classifier les noms, mais tel est souvent le problème de toute classification sémantique.

Les deux critères traités dans la dimension horizontale de Kleiber se retrouvent dans la grammaire classique, car il s'agit de la matérialité du nom, et de son accessibilité aux sens.

### 2.2.1. Matérialité du nom

En ce qui concerne la matérialité du nom, un nom concret est supposé représenter une entité matérielle, et le nom abstrait représente une entité immatérielle.

Par *matériel*, on comprend ici un référent à *existence autonome*, ce qui veut dire, dans l'analyse de Kleiber (1994 : 48) que le référent du nom est « catégorématique », tandis qu'un référent *immatériel* n'existe qu'avec le support d'un référent concret – par exemple l'objet qui possède une certaine qualité, etc (ce que Kleiber appelle « syncatégorématique »).

Les propriétés et les événements, par exemple, ne se laissent pas comprendre sans entités liées aux propriétés et événements, respectivement, et ces types de substantifs sont alors *syncatégorématiques* par définition – et par conséquent des noms abstraits. Ainsi, on ne peut pas comprendre le substantif de qualité *blancheur* sans comprendre qu'il existe une autre entité qui possède cette qualité (qui 'est blanc'), et on ne peut pas comprendre le substantif d'événement *explosion* sans comprendre qu'il y a une autre entité qui explose.

Il arrive pourtant aussi qu'on ait des problèmes à établir nettement la matérialité du nom. Cela est surtout le cas pour les *noms massifs*, qui n'ont aucune forme précise associée à leurs occurrences (Kleiber 1994 : 60). En d'autres mots, la forme du référent d'un nom massif dépend d'autres facteurs – extérieurs – nécessaires pour, en quelque sorte, « délimiter » le référent du nom. Ce caractère moins concret d'un nom dépend pourtant des particularités référentielles, et il ne concerne donc pas le référent lui-même, qui reste bien matériel. Le syntagme nominal peut toujours établir une référence moins concrète, car le déterminant peut changer le statut référentiel, et même la « massivité » du nom (cf. Herslund 2007).

Dans la classification selon la perception intuitive du linguiste, il existe pourtant des degrés différents de matérialité. Dans l'analyse de Kleiber (1994 : 61), les gaz volatiles sont ainsi supposés être plus abstraits que les liquides, qui sont plus abstraits que les solides. Il s'agit donc d'une différence de matérialité liée surtout à l'intuition – ou plutôt aux sens – de la personne qui doit classer les substantifs. Cette accessibilité aux sens, traitée dans la grammaire classique comme un critère d'abstraction, constitue le deuxième critère dans la dimension horizontale de Kleiber.

### 2.2.2. Accessibilité aux sens

Le critère d'accessibilité aux sens peut être problématisé par le conflit d'analyse avec le critère de matérialité : il existe en effet de multiples référents non-matériels qui peuvent être accessibles aux sens. Par exemple, une couleur (2a) et une action (2b) peuvent être rendues observables par l'emploi concret (les deux exemples sont cités de Kleiber 1994 : 54) :

- (2) a. La **blancheur** de Pierre m'inquiète
- b. L'**explosion** d'hier soir a duré un millième de seconde

Le critère décisif ici est pourtant que ces référents ont besoin du support d'un référent matériel (c'est-à-dire concret) pour être observables, et les référents des exemples (2) sont donc syncatégorématiques selon la définition de Kleiber.

Il faut remarquer aussi que l'accessibilité aux sens dépend surtout de l'applicabilité référentielle d'un nom donné. Dans un syntagme nominal, on peut employer un nom abstrait selon ces critères d'une manière qui semble bien moins abstraite, ce qui rend concret le référent de ce syntagme nominal :

- (3) Jamais je n'ai vu **blancheur** telle que la tienne qui ressemble autant à la noirceur, ni une lueur aussi proche du sombre ([www.jeunesdumaroc.org](http://www.jeunesdumaroc.org)).

### 3. Classes possibles de noms abstraits

Kleiber (1994 : 55) donne un excellent exemple d'un type d'entité qui est particulièrement difficile à placer comme concret ou abstrait selon sa matérialité et accessibilité aux sens. Il s'agit des *gaz invisibles*, qui constituent un groupe de référents qui devraient en fait être concrets, à cause de l'emploi typique des noms, mais qui montrent toute propriété « perceptionnelle » de référents abstraits. Ce paradoxe montre bien le problème de classer les référents des noms comme abstraits ou concrets hors de leurs emplois linguistiques.

Si l'on se sert des vrais instruments scientifiques, il est en effet bien possible que même des sentiments (comme *l'amour, la crainte, la surprise, etc.*) peuvent être observés dans un

laboratoire (il faut avouer là que je ne sais pas grand-chose sur la science du cerveau, ni de la chimie !), et on sait déjà que par exemple les liens familiaux sont observables dans l'ADN. D'une certaine manière, on peut donc s'imaginer une « concrétisation » de certains notions abstraites, si on insiste sur la classification des référents. De même, si l'on qualifie les gaz invisibles d'abstraites, il y a une série d'autres matières supposées concrètes qu'il faudra peut-être ré-évaluer.

C'est partiellement à cause de ces difficultés que je propose de maintenir une distinction purement linguistique entre concret et abstrait. Cette distinction risque de trop se servir du critère de dérivation pour identifier un nom abstrait, ce qui est un lien erroné selon Kleiber (1994 : 55). Des quatre catégories de nominalisation dont je me sers (dont les trois premières viennent de Herslund, éd., 1996), il n'y en a que deux qui sont supposées représenter des entités abstraites :

(4) **Classes de nominalisations**

Nominalisation subjective : *Produire* → *Producteur*

Nominalisation objective : *Produire* → *Produit*

Nominalisation nucléaire : *Produire* → *Production*

Nominalisation de propriété : *Blanc* → *Blancheur*

Les nominalisations *subjective* et *objective* dénotent, respectivement, l'agent et le résultat d'une action. Ces nominalisations dénotent donc des entités du **premier ordre** dans le sens de Lyons (1977 : 438-447), c'est-à-dire des objets concrets proprement dits.

Les nominalisations *nucléaires* dénotent des occurrences nominales de situations verbales, ce qui veut dire qu'elles représentent des entités du **deuxième ordre** dans le sens de Lyons – des *événements* qui « ont lieu » au lieu d' « exister ».

De même, les substantifs dérivés d'adjectifs tels que *blancheur* dénotent des entités du **zéro-ième ordre** dans le sens de Dik (1997 : 55), qui emploie ce terme pour désigner des propriétés (prototypiquement exprimées par des adjectifs). Les entités de cet ordre sont *syncatégorématiques* dans le sens de Kleiber : elles exigent une relation prédicative fondamentale, et tout comme les propriétés sont des entités de zéro-ième ordre chez Dik, un ordre d'entité non concret, les substantifs de propriété sont des noms abstraits.



même de changer la manière dont on doit interpréter un nom donné, et ainsi la problématique continue en d'autres domaines d'études grammaticales.

Dans ce petit travail, je n'ai même pas abordé les propriétés des classes de noms abstraits prévues par la distinction des ordres d'entité de Lyons et comment les distinguer, tout comme je n'ai pas traité des noms géométriques (*triangle, carré*, etc.) et de temps, qui sont difficiles à classer même selon la théorie de Kleiber. Que faire, par exemple, des noms comme *moment, instant, jour*, etc., qui s'emploient souvent dans des contextes où leur abstraction semble du moins facile à défendre (cf. Kleiber 1994 : 63) ?

Il reste donc beaucoup de travail à faire à propos de cette problématique si pleine d'implications pour d'autres domaines de la grammaire nominale. Après ces brèves réflexions, il ne me reste pourtant qu'à remercier Georges Kleiber tant pour l'inspiration de ce travail que pour sa réponse à ma présentation du contenu de cet article lors de la *Journée Kleiber* le 10 septembre 2009. Les contributions de Georges Kleiber à la linguistique française sont nombreuses et admirables, et ce petit travail n'est qu'un témoignage de l'importance d'un coin minuscule de ses études.

## Bibliographie

- Damourette, J. & E. Pichon (1911-1940): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (7 tomes). Paris: D'Artrey
- Dik, S. C. (1997): *The Theory of Functional Grammar. Part I (The structure of the clause)*. Amsterdam/Berlin: Mouton de Gruyter.
- Grevisse, M. (1988): *Le bon usage*. 12e édition, éd. par A. Goosse. Bruxelles: Editions Duculot.
- Herslund, M. (éd.) (1996): *Det franske sprog. III (Valens og transitivitet)*. Version provisoire.
- Herslund, M. (2007): "Den ubestemte artikels "indre logik"", in M. Birkelund et al. (éds.) *Ny forskning i grammatik*, 14. Odense: Syddansk Universitet, 89-104.
- Jønsson, M. (à par.): "Esquisse d'une analyse modulaire de la complétive subordonnée au nom". *Actes du XVIIe Congrès des Romanistes Scandinaves*. Tampere, Finlande.
- Kleiber, G. (1994): *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris: Armand Colin.
- Lyons, J. (1977): *Semantics. I & II*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Nølke, H. (1994): *Linguistique modulaire – de la forme au sens*. Paris: Peeters.
- Riegel, M., J.-C. Pellat & R. Rioul (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.
- Riegel, M. (2000): “Le syntagme nominal dans la grammaire française : Quelques aperçus”,  
*Modèles Linguistiques*, Tome XXI, 2, vol. 42., p. 53-78. Toulon / Haut-Var: Faculté  
des lettres et des sciences humaines.
- Saeed, J. I. (2003) : *Semantics*. Oxford : Blackwell.
- Taylor, J. R. (2002): *Cognitive Grammar*. Oxford: Oxford University Press.
- Togeby, K. (1982): *Grammaire française*. I (Le nom). Copenhague: Akademisk Forlag.
- Wagner, R. L & J. Pinchon (1962): *Grammaire du français*. Paris: Hachette.
- Wilmet, M. (1997): *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.



# La métaphore dans les proverbes : un trait définitoire ou non ?

Georges Kleiber

(Université de Strasbourg et EA 1339 LLPA/Scolia)

*La métaphore est aux proverbes ce que les étoiles sont au ciel : elle les illumine*

## Introduction

La métaphore est indissociable de la notion de proverbe ; tous les commentateurs, spécialistes ou non, le reconnaissent. Cette unanimité ne débouche pas pour autant sur des analyses convergentes. Deux aspects de la problématique continuent en effet de donner lieu à des controverses passionnées. D'une part, reste ouverte la question de savoir si la livrée métaphorique est un trait définitoire ou non de la catégorie des proverbes. D'autre part, le problème du statut des proverbes dits *métaphoriques* continue de faire débat : ne s'agit-il pas plutôt de métonymie ou de synecdoque que de métaphore ?

Nous nous proposons ici d'apporter des éléments de réponse à la première de ces deux questions, en prolongeant, précisant et rectifiant, si nécessaire, certains développements de nos recherches antérieures sur les proverbes (Kleiber, 1989, 1994 a, 1999 a, b et c, 2000 a et b, 2002, 2004, 2005, 2007, 2008, 2010 a et b et Conenna et Kleiber, 2002). La première partie exposera le problème posé, la seconde présentera les différents arguments que l'on peut invoquer en faveur du critère métaphorique et la troisième essaiera de montrer que ces arguments ne sont pas décisifs et qu'il existe donc bien des proverbes non métaphoriques. Chemin faisant, on le verra, en même temps qu'elle abordera quelques-unes des principales dimensions sur lesquelles « tournent » les proverbes, notre investigation permettra de mettre au jour quelques aspects nouveaux de la sémantique des proverbes.

## 1. Le problème

La question est simple. Est-ce que seulement des sentences telles que :

*Il n'y a pas de roses sans épines*

*L'habit ne fait pas le moine*

*Pierre qui roule n'amasse pas mousse*

*Il faut battre le fer tant qu'il est chaud*

sont des proverbes ou est-ce que l'on peut également considérer comme proverbes des phrases comme :

*L'union fait la force*

*Qui peut le plus peut le moins*

*Bien mal acquis ne profite jamais*

*A quelque chose malheur est bon*

*Ce qui est pris n'est plus à prendre*

Si l'on exclut les exemples de la seconde série, on fait de la métaphore un trait définitoire du proverbe. Si on les accepte en même temps que ceux de la première série, le proverbe ne repose plus définitoirement sur l'existence d'une métaphore.

Si tous les parémiologues s'accordent pour reconnaître dans la métaphoricité un trait typique des proverbes, tous, par contre, ne vont pas jusqu'à en faire un trait nécessaire, c'est-à-dire un trait définitoire des proverbes. A côté des « métaphoristes »<sup>1</sup>, qui frontiérissent la catégorie des proverbes à l'aide de la métaphore, il y a tous ceux qui, tout en reconnaissant l'importance de la métaphore dans la caractérisation des proverbes, tracent des frontières plus larges, plus généreuses qui permettent d'accueillir dans la bergerie des proverbes les brebis « littérales » du type de ceux de la première série<sup>2</sup>.

Le choix entre l'option large et l'option restreinte ne peut uniquement reposer sur l'autorité lexicographique des recueils de proverbes, ne serait-ce que parce que la plupart des recueils de proverbes mélangent allègrement, comme on sait, expressions figées non proverbiales et proverbes. L'intuition est déjà un meilleur guide, si l'on accepte et uniquement si l'on accepte, que nous avons une compétence de ce qu'est un proverbe et donc si l'on accepte que les proverbes forment une catégorie linguistique homogène pertinente. Point de vue qui n'est pas forcément partagé par tous les parémiologues,

---

<sup>11</sup> On citera ici, dans une tradition que l'on fait remonter à Aristote (Schapira, 1999 : 66), Greimas (1970), Barley (1972), Rodegem (1972), Buridant (1976 et 1984), Gosselin (1984), Lakoff et Turner (1989), Schapira (1999), etc.

<sup>2</sup> Ce sont les plus nombreux (cf. Norrick, 1985, Kleiber, 1989 et 2000 a, Arnaud, 1991, Anscombe, 1994, etc.).

Michaux (2000) titrant ludiquement son travail avec un détournement de proverbe : *De la difficulté de mettre tous les proverbes dans le même panier*. Mais, même en souscrivant à l'hypothèse d'une réelle catégorie proverbiale, on ne peut sur cette seule base privilégier soit les défenseurs d'une catégorie étroite de proverbes, n'hébergeant que les métaphoriques, soit les partisans d'une catégorie plus vaste réunissant proverbes métaphoriques et proverbes littéraux. Chaque camp peut légitimement brandir l'intuition et arguer que c'est elle qui l'amène à intégrer ou à expulser les proverbes littéraux. Il est clair que si on en reste à ce point de vue, il n'y a pas moyen de départager les deux camps, l'un comme l'autre se trouvant justifié à dire que, pour lui, un proverbe doit être ou ne doit pas être nécessairement métaphorique. Il faut donc voir de plus près ce qu'il en est.

Il revient aux tenants de la conception « métaphorique », et non tellement à ceux qui acceptent aussi bien les non métaphoriques que les métaphoriques, d'expliquer pour quelles raisons ils postulent la métaphoricité pour les proverbes. Les partisans de la conception « large » n'ont en effet pas trop de mal à justifier l'intégration des proverbes dits « littéraux ». Ils peuvent en effet s'appuyer sur des paires synonymiques ou quasi synonymiques comme celles de ci-dessous pour légitimer la « proverbialité » des énoncés non métaphoriques :

*Il n'y a pas de petites économies*

*Les petits ruisseaux font les grandes rivières*

*Nécessité fait commettre bien des imprudences*

*La faim chasse le loup hors du bois*

*Bien mal acquis ne profite jamais*

*L'habit volé ne va pas au voleur*

*Les apparences sont trompeuses*

*Il ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce*

Par contre, ceux qui refusent aux phrases non métaphoriques de ces paires synonymiques le statut de proverbe doivent apporter du grain à moudre pour alimenter leur thèse éliminatrice et expliquer en quoi *Bien mal acquis ne profite jamais*, par exemple, n'est pas

un proverbe, alors que son synonyme métaphorique *L'habit volé ne va pas au voleur* en est un.

Semblable tâche n'est pas toujours faite. Certains « prométaphoristes » se contentent d'afficher leur position, le trait "figuratif" leur semblant suffisamment saillant pour justifier la restriction de la classe des proverbes aux seules phrases métaphoriques. L'importance de la métaphore dans le domaine du langage et plus particulièrement dans les rapports entre forme et sens est en effet telle que sa seule présence peut être jugée classificatoirement pertinente pour les phénomènes qu'elle affecte. On peut donc définir les proverbes comme étant des phrases métaphoriques tout simplement parce que des phrases métaphoriques sont différentes de phrases non métaphoriques !

## 2. Pour des proverbes métaphoriques

La plupart des défenseurs du trait définitoire « métaphorique » vont toutefois plus loin et essaient d'expliquer leur choix. Plusieurs arguments, de différents ordres et de valeur inégale, sont ainsi mis en avant : on peut faire appel à l'étymologie, à la phraséologie, à la classification, à l'expressivité et à la cognition.

### 2.1. L'étymologie

L'étymologie, comme le signalent Schapira (1999 : 66-67) et Villers (2010 : 292), peut servir d'élément justificateur. C'est ainsi que, prenant appui sur la conception aristotélicienne<sup>3</sup>, on a pu voir dans *para-* de *paroimia*, non plus le sens de 'au long de' qui conduit à interpréter *paroimia* comme signifiant 'au long des routes', sens qui met en relief l'origine orale des proverbes<sup>4</sup>, mais celui qu'il a dans *parallèle*, c'est-à-dire celui de 'à côté de'. *Paroimia* signifiant ainsi 'parole parallèle', on retrouve la métaphore, traditionnellement comprise comme étant l'emploi d'une « parole » pour une autre<sup>5</sup>. Le terme *proverbium* latin a connu le même sort, ainsi que le souligne Villers (2010 : 292). Habituellement *pro-* signifie 'en avant' et donc le « *proverbium* » est une 'parole en avant', mais *pro-* se trouve également traduit par 'à la place de' et à ce moment-là on se rapproche à nouveau de la métaphore, avec *proverbium* signifiant 'parole à la place d'une autre'.

---

<sup>3</sup> Comme le note Villers (2010 : 294-295), Aristote dans *Ars Rhetorica* (III, xi, 14) a défini le proverbe comme « un type de métaphore ».

<sup>4</sup> Voir l'article de Ieraci Bio (1984).

<sup>5</sup> Voir ici l'article de Le Bourdellès (1984).

### **2.1. Expression figée et opacité sémantique**

Le caractère d'expression figée, que l'on assigne généralement<sup>6</sup> aux proverbes, a également servi, implicitement ou explicitement, à asseoir le statut métaphorique des proverbes. Tout simplement, parce qu'une des manières de définir les expressions figées consiste à leur attribuer le trait de non-compositionnalité ou d'opacité sémantique<sup>7</sup>. Si l'on considère sous cet angle les énoncés candidats à devenir proverbes, le résultat est clair : seuls les énoncés métaphoriques présentent l'opacité à l'aide de laquelle on caractérise les figements. Les exemples de notre deuxième série, comme, par exemple :

*L'union fait la force*

*Qui peut le plus peut le moins*

sont « clairement » ... transparents, alors que ceux de la première série, tels :

*Il n'y a pas de roses sans épines*

*Pierre qui roule n'amasse pas mousse*

sont opaques<sup>8</sup>. Cette différence ne peut que conforter la décision de ne retenir comme véritables proverbes que les phrases métaphoriques, les seules à être opaques et donc de véritables expressions figées : s'il n'y a pas de métaphore, il n'y a pas d'écart par rapport au sens compositionnel et, en conséquence, plus de raison à considérer la phrase comme une expression figée, donc comme un proverbe, puisque les proverbes sont des expressions figées.

### **2.3. Problèmes de classification**

En troisième lieu, intervient une raison classificatoire. Tout le monde sait qu'au sein des énoncés parémiques et phrases sentencieuses il n'est pas facile de reconnaître qui est qui et, corollairement, de définir exactement ce qu'est un proverbe, un dicton, une maxime, une sentence, un adage, un aphorisme, un cliché, un apophtegme, un slogan, une devise, une priamèle, etc. Dans cette « jungle terminologique » (Villers, 2010, 415), confusion et contradiction prévalent, essentiellement lorsqu'il s'agit des proverbes, dictons, maximes, adages et aphorismes. « C'est la vieille histoire de la paille et de la poutre, » remarque

---

<sup>6</sup> Pour un avis contraire, voir Anscombe (2003). Gross (1996 : 7) est également d'avis qu'il ne s'agit pas d'expressions figées, parce qu'il considère qu'ils sont transparents : « Les proverbes, les chansons, les poèmes sont aussi des suites qui nous sont imposées : nous ne pouvons pas en changer les éléments, mais nous ne dirons pas que ce sont des suites linguistiquement figées, car leur sens est transparent ».

<sup>7</sup> Voir Gross (1996 : 10-11).

<sup>8</sup> Mais même sur ce point, les avis ne sont pas unanimes (voir Tamba, à paraître et Kleiber, 2010 a).

lucidement Anscombe (2000 : 9), « nous avons tous, à un moment ou à un autre de nos études parémiologiques, utilisé avec une belle désinvolture les mots *proverbe, dicton, adage* ». C'est là que la métaphoricité se révèle être une aide classificatoire précieuse. Pour certains, elle permettra de distinguer les proverbes des dictons, souvent pris comme synonymes aussi bien dans la littérature spécialisée que par les usagers. Pour d'autres, elle servira à séparer les proverbes des maximes et aphorismes.

Dans le premier cas, on postulera que les dictons ne sont pas métaphoriques, alors que les proverbes le sont (Greimas, 1970 et Buridant, 1976 et 1984). Greimas se sert de l'opposition *éléments connotés* vs *éléments non connotés*, la *connotation* consistant dans « le transfert du signifié d'un lieu sémantique (celui où il se placerait d'après le signifiant) en un autre » (Greimas, 1979 : 310) et parle ainsi d'*éléments connotés* pour les proverbes et d'*éléments non connotés* pour les dictons. La phrase :

*Bonjour lunettes, adieu fillettes*

sera proverbe, parce que « le signifié ne se situe pas au niveau de la signification de lunettes ou de fillettes, le sens du proverbe se trouve là où se déroulent les considérations sur la jeunesse et la vieillesse », alors que la phrase :

*Chose promise, chose due*

sera dicton, parce que « les dictons sont, au contraire des éléments non connotés ; on n'a pas besoin de chercher la signification de *Chose promise, chose due* en dehors de l'intentionnalité littéraire où elle se trouve » (Greimas, 1970 : 310-311).

L'avantage de cette distinction *proverbe [+ métaphore] / dicton [- métaphorique ou littéral]*, c'est qu'elle permet de surmonter la difficulté que représente, pour les tenants de l'équivalence *proverbe = dicton*, la double interprétation (emploi littéral et emploi métaphorique) de parémies comme :

*Petite pluie abat grand vent*

En ne séparant pas les dictons des proverbes, il n'y a pas moyen de rendre compte de la différence d'interprétation entre le sens littéral (uniquement météorologique) et le sens métaphorique (qui s'étend jusqu'aux situations humaines). En postulant, comme le fait Buridant (1976 et 1984), que les proverbes sont nécessairement métaphoriques alors que les dictons se déploient seulement sur le plan littéral, on règle de manière assez satisfaisante le problème posé par une parémie comme *Petite pluie abat grand vent* : en interprétation littérale, il s'agit d'un dicton et en interprétation métaphorique d'un véritable proverbe.

Le trait métaphorique est utilisé de la même manière, dans le second cas, celui des proverbes opposés aux maximes et aphorismes : les proverbes se voient assignés la métaphoricité, alors que les maximes et aphorismes ne quittent pas le terrain du littéral. La « Métaphore » est, pour Rodegem (1972 : 681), le troisième trait du trio RNM (Rythme, Normativité, Métaphore) avec lequel il définit les proverbes, trait qui manque précisément aux maximes et aphorismes. C'est ainsi que, dans son article de 1984 (Rodegem, 1984 : 131), il qualifie :

*Qui ne risque rien n'a rien*

*Tel père, tel fils*

respectivement de maxime et d'aphorisme. Schapira (1999 : 67) est beaucoup moins radicale, parce qu'elle reconnaît qu'il y a « un nombre non négligeable d'énoncés à sens littéral que l'usager de la langue reconnaît cependant intuitivement comme des proverbes », dont notamment le *Qui ne risque rien n'a rien* classé comme maxime par Rodegem. Mais elle ne renonce pas pour autant à ce trait distinctif, puisqu'elle conclut que « somme toute, malgré ces contre-exemples, il semble possible d'affirmer que l'opposition littéral / métaphorique fonctionne effectivement comme critère distinctif entre le *proverbe* et la *maxime* » (Schapira, 1999 : 67).

#### **2.4. Expressivité**

Le quatrième argument qui milite pour la métaphoricité des proverbes, c'est l'expressivité. Parler métaphoriquement, c'est, pour la conscience commune, parler de façon imagée, de façon « concrète », c'est utiliser des représentations qui « mettent en figure » le sens que l'on veut communiquer et c'est donc parler de façon expressive. Les phrases sentencieuses étant toutes déjà des manières de parler « expressives » — des « formules », comme le souligne le sous-titre de l'ouvrage de Schapira (1999) : *proverbes et autres formules* — on comprend fort bien, surtout si d'autres traits comme l'expression d'une vérité générale, l'autonomie, la concision, etc., se retrouvent dans ces différents types de sentences, que le trait métaphorique qui apporte une dose d'expressivité « autre », ait pu être retenu comme critère de distinction pour l'établissement de la classe des proverbes. Les énoncés « littéraux » que nous avons déjà cités ci-dessus :

*Il n'y a pas de petites économies*

*Nécessité fait commettre bien des imprudences*

*Bien mal acquis ne profite jamais*

*Les apparences sont trompeuses*

paraissent incontestablement plus ternes, plus plats que leurs correspondants métaphoriques :

*Les petits ruisseaux font les grandes rivières*

*La faim chasse le loup hors du bois*

*L'habit volé ne va pas au voleur*

*Il ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce*

Qu'ils postulent le trait métaphorique pour les proverbes ou non, tous les commentateurs se rejoignent pour reconnaître qu'un proverbe métaphorique est beaucoup plus expressif, beaucoup plus « riche » qu'un proverbe non métaphorique. Cette expressivité « spéciale », car imagée, dans le domaine des parémies ou phrases sentencieuses, est suffisamment marquante, aux yeux de nombre de parémiologues, pour qu'ils en fassent un trait définitoire, érigeant ainsi les phrases sentencieuses métaphoriques également en catégorie « spéciale », celle des proverbes. Les partisans d'une telle conception ne le disent sans doute pas aussi nettement, mais cela ressort de leurs commentaires, comme chez Lakoff et Turner (1989 : 165), par exemple, qui soulignent que les proverbes, parce que métaphoriques, sont à la fois « concrete and information-rich : they have rich imagery » et qui titrent même une des sections de leur chapitre 4 *Proverbs as Poems* (Lakoff et Turner, 1989 : 160). Cela transparaît aussi dans certaines définitions lexicographiques, comme le signale Villers (2010 : 295) à propos du *TLF* et du *Furetière*, le premier parlant à propos du proverbe de « sentence courte et imagée », le second le définissant comme « la manière métaphorique de s'exprimer ».

### **2.5. Cognition : saisir métaphoriquement le « générique » par le « spécifique »**

Il y a enfin une cinquième raison, sans doute la plus importante, pour assigner aux proverbes le trait de métaphoricité : c'est qu'ils nous permettent d'appréhender et de répondre à des situations et questions d'un ordre ou d'un niveau supérieur à l'aide de situations et questions d'un ordre ou d'un niveau inférieur. Il s'agit donc d'une raison cognitive qui voit dans les proverbes le moyen d'exprimer des « réalités » d'amont à l'aide de réalités d'aval. Ou, dit encore autrement, les proverbes représentent un moyen d'atteindre le générique à l'aide du spécifique. Et ce « générique », pour Lakoff et Turner (1989) et bien d'autres encore, ce sont les affaires des hommes, les situations humaines, et le « spécifique », ce sont les affaires propriétés et situations d'entités classées plus bas



sur l'échelle des êtres et choses du monde, nommée *Great Chain of Being*<sup>9</sup> par Lakoff et Turner et qu'ils définissent comme suit :

« The Great Chain of Being is a cultural model that concerns kinds of beings and their properties and places them on a vertical scale with 'higher' beings and properties about 'lower' beings and properties. When we talk about man's 'higher' faculties, we mean his aesthetic and moral sense and rational capacity, not his physical characteristics, his animal desires, or his raw emotions. We speak of higher and lower forms of life. The Great Chain of Being is a scale of forms of being — human, animal, plant, inanimate object — and consequently a scale of the properties that characterize forms of being — reason, instinctual behavior, biological function, physical attributes, and so on » (Lakoff et Turner, 1989 : 167).

Les proverbes consistent ainsi en une saisie ou description de propriétés, caractéristiques et situations humaines placées au sommet de la hiérarchie à l'aide de propriétés, caractéristiques et situations d'entités placées plus bas sur cette « grande chaîne de l'existant ».<sup>10</sup> Nous n'interprétons pas le proverbe :

*Big thunder little rain*

comme étant simplement une description d'un orage, « because we already know that proverbs concern general issues about the nature of our being, the nature of people and situation we encounter and our rôle in the universe » (Lakoff et Turner, 1989 : 175). Le lien entre le spécifique et le générique est précisément assuré par une métaphore conceptuelle spéciale nommée *GENERIC IS SPECIFIC*<sup>11</sup>. Cette métaphore a pour effet de projeter un schéma unique de niveau spécifique en un nombre indéfini de schémas parallèles de

---

<sup>9</sup> C'est aussi le titre du chapitre 4.

<sup>10</sup> « Proverbs concern people, though they often look superficially as if they concern other things — cows, frogs, peppers, knives, charcoal. We understand proverbs as offering us ways of comprehending the complex faculties of human beings in terms of these other things. To do this we use the Great Chain of Being. » (Lakoff et Turner, 1989 : 166).

<sup>11</sup> Outre « *the Great Chain of Being* » et la métaphore *Générique est spécifique*, leur modèle cognitif explicatif, appelé *the Great Chain Metaphor*, comprend deux autres ingrédients : « *The Nature of Things* » et la grecque *Maxime de Quantité*. La première se définit comme étant « a largely unconscious, automatic, commonplace theory about (...) the relationship between what things are like and how they behave :

- the attributes that a form of being as lead to the way that form of being behaves.

- Essential attributes lead to essential behavior.

- Contingent attributes lead to contingent behavior. » (Lakoff et Turner, 1989 : 170).

niveau spécifique qui ont tous la même structure de niveau générique que le schéma du domaine-source (Lakoff et Turner, 1989 :162).

On comprend ainsi que c'est à cause du pouvoir cognitif « spécial » que l'on reconnaît aux proverbes que le trait de métaphoricité semble indispensable. Grâce à la métaphore *Générique est Spécifique*, les proverbes donnent accès à une situation générale via l'expression d'une situation particulière. C'est donc un moyen de saisir le général par le particulier : « The GENERIC IS SPECIFIC metaphor thus allows us to understand a whole category of situations in terms of one particular situation. Given a particular situation (say, the presidential candidate) and a particular proverb (say, *Blind blames the ditch*), GENERIC IS SPECIFIC provides a way of understanding that situation metaphorically in terms of the schema evoked by the proverb » (Lakoff et Turner, 1989 : 165). C'est aussi et surtout un moyen de définir de nouvelles « conceptual categories in which the human and the nonhuman are seen as instances of the same thing » (Lakoff et Turner, 1989 : 173).

Rien de tel, bien entendu, avec les candidats-proverbes littéraux : la conceptualisation est littérale, c'est-à-dire faite directement et il n'y a pas au bout création de nouvelles catégories. Cet argument cognitif semble être décisif pour faire du critère métaphorique un trait définitoire des proverbes. Suffit-il ? C'est ce que nous allons voir dans notre dernière partie.

### **3. Pour le maintien de proverbes dits « littéraux »**

#### **3.1. Et si les métaphoriques étaient des proverbes métonymiques ?**

Il est un contre-argument, signalé dans l'introduction, que nous pourrions développer ici et qui constitue une critique inattendue de la métaphoricité même des proverbes métaphoriques. Nous n'allons toutefois que rappeler de quoi il s'agit et laisserons donc pendante la question à laquelle nous avons répondu partiellement avec Mirella Conenna (Conenna et Kleiber, 2002). On peut mettre en doute le statut métaphorique des proverbes tels que :

*C'est en forgeant qu'on devient forgeron*

en faisant remarquer qu'il ne s'agit pas véritablement de métaphore, mais que la relation entre le sens littéral et le sens proverbial est de l'ordre de l'espèce pour le genre, donc de l'ordre de la métonymie, ou, pour être plus précis, de l'ordre de la synecdoque. Et que du coup, la métaphore *Générique est Spécifique* apparaît plutôt comme étant d'ordre

métonymique et non métaphorique, puisque le sens littéral constitue une sous-classe ou une occurrence du sens proverbial : « what would be wrong, se demande Krikmann (1994 : 121), if one preferred to interpret this alleged metaphor as a metonymy, a kind of “conceptual synecdoche”, say SPECIFIC STANDS FOR GENERIC ? »<sup>12</sup>. Outre Krikmann, d'autres auteurs comme Norrick (1985), Meyer (1995), Kövecses et Radden (1999) optent pour la thèse métonymique (ou synecdochique) des proverbes classés habituellement comme métaphoriques et prônent donc une approche « tropique » différente, concurrente des proverbes. Cette approche synecdochique pose elle-même des problèmes que nous n'aborderons pas ici. Il nous suffit d'avoir montré qu'elle constituait une pierre dans le jardin des défenseurs du statut métaphorique des proverbes et que l'on pouvait — chose paradoxale — aller jusqu'à concevoir que les proverbes métaphoriques ne l'étaient pas !

### **3.2. La question de l'étymologie**

Nous nous arrêterons plus longuement sur certains des arguments développés ci-dessus en faveur de la thèse métaphorique. L'argument étymologique ne pèse pas grand poids et nul ne le trouverait déterminant. En admettant même que les étymologies proposées soient les bonnes, elles ne constituent, bien entendu, qu'un indice et non un critère déterminant : leur autorité, comme celle de toute étymologie, si elle peut s'avérer éclairante et donc non négligeable, ne peut être qu'historique et ne peut s'exercer de manière décisive sur le plan synchronique. On ne peut donc en rester à l'étymologie pour asseoir le caractère métaphorique des proverbes.

### **3.3. Figement, transparence et compositionnalité**

Le statut d'expression figée des proverbes n'est pas non plus pertinent. Tout simplement, parce que, contrairement à ce qui est souvent dit, les expressions figées ne sont pas nécessairement opaques. Ou, autrement dit, le figement ne nécessite pas obligatoirement l'opacité sémantique. Si nous prenons des noms composés comme *fauteuil roulant*, *soldats du feu*, des locutions comme *à vrai dire*, *c'est-à-dire*, des syntagmes comme *en attendant*, nous sommes bien en face d'expressions figées, c'est-à-dire d'expressions qui manifestent une rigidité formelle qui fait de leur polylexicalité une unité fixe. Mais on ne peut leur

---

<sup>12</sup> Villers (2010 : 304) signale que d'autres appellations ont été proposées allant dans ce sens : “Generic for specific Metonymy” par Panther et Thornburg (2000 : 225) et “Specific for Generic Metonymy” par Ruiz de Mendoza et Diez Velasco (2001)

attribuer l'opacité d'expressions comme *casser sa pipe* ou *passer l'éponge*, dans la mesure où la relation entre leur sens et celui de leurs constituants reste en grande partie transparente, c'est-à-dire dans la mesure où on peut faire des raccrochages entre éléments du sens et éléments formels ou, pour le dire autrement, dans la mesure où le sens global dépend largement du sens des parties. Cette dernière formulation indique que l'équation *non compositionnalité = opacité* posée par grand nombre de spécialistes n'est pas non plus tout à fait adéquate. On peut en effet maintenir la non compositionnalité sémantique sans pour autant considérer que l'on a affaire à des expressions opaques. La non compositionnalité signifie uniquement que le sens global de l'expression figée n'est pas entièrement donné par le sens de la combinaison du sens des constituants. Du coup, on peut avoir des expressions figées dont une (bonne) partie du sens global est donné par le sens des constituants — elles sont donc par ce côté-là transparentes— mais dont le sens global dépasse le sens de la combinaison des constituants, ce qui correspond à leur caractère non compositionnel. Nous avons amplement montré cette face des choses dans nos travaux sur la dénomination (Kleiber, 2000 b, 2001, 2002 et 2003 a et b) et nous contenterons ici de reprendre l'exemple de *fauteuil roulant* pour illustrer une telle situation. Plaçons-nous dans l'hypothèse où il s'agit bien d'un nom composé et non d'un syntagme descriptif non dénomiatif. Il présente, nous l'avons vu ci-dessus, une transparence sémantique certaine, dans la mesure où il présente bien une relation qui n'a rien d'opaque entre le sens global et le sens des constituants *fauteuil* et *roulant*. Son sens global n'est toutefois pas totalement compositionnel. S'il l'était, on devrait obtenir un fauteuil roulant en mettant des roulettes sous les pieds d'un fauteuil. Or, une telle opération ne conduit qu'à un *fauteuil... avec des roulettes* qui peut s'avérer un *fauteuil très roulant*, ce qui est évidemment interdit au « fauteuil roulant » nom composé. En tant que nom composé, ici en l'occurrence en tant que dénomination, *fauteuil roulant* renvoie à une classe restreinte de fauteuils, ceux qui servent aux handicapés à se déplacer. Restriction qui prouve que le sens global du nom composé *fauteuil roulant*, quoique partiellement transparent, n'est pas totalement compositionnel, puisque la seule combinaison de *fauteuil* et de *roulant* ne peut conduire pleinement au sens global du nom composé<sup>13</sup>.

Notre mise au point rappelle qu'il faut distinguer au sein des expressions figées celles qui sont vraiment opaques de celles qui ne le sont pas. Toutes les expressions figées

---

<sup>13</sup> On peut certes parler alors d'*opacité*, mais, ce faisant, son occulte dans l'opération le fait qu'il y a une bonne partie « transparente ».

présentent donc pas un sens figuré ou idiomatique. Comme le souligne Tamba (à paraître), même si « le sens idiomatique est couramment présenté comme une caractéristique distinctive des expressions figées », il ne s'agit pourtant « que d'une propriété facultative, puisqu'il existe des locutions dont le sens est fixe, mais non idiomatique »<sup>14</sup>. Et l'on peut faire, si l'on veut, une différence terminologique entre expressions figées *idiomatiques* ou *idiomes* – celles qui sont opaques – et expressions figées non idiomatiques (souvent appelées simplement expressions *figées* ou *figements*) – celles qui ont un côté transparent. Pour nous, l'essentiel est de pouvoir ainsi montrer que l'argument que constituent les expressions figées en faveur du statut métaphorique des proverbes n'est pas pertinent. Il n'y a aucune hérésie à soutenir que les proverbes littéraux sont des expressions figées comme les proverbes métaphoriques. La seule différence, c'est qu'ils font partie des expressions figées « transparentes ».

On peut même préciser quelle est la partie du sens global des proverbes qui ne se trouve pas assurée par la combinaison « transparente » des proverbes dits « littéraux ». Quel sens « supplémentaire » non compositionnel est apporté par le facteur dénominatif du proverbe *L'union fait la force* ? La comparaison avec les phrases génériques livre la réponse. Si *L'union fait la force* est considérée comme une simple phrase générique et non comme un proverbe, il s'agit d'une vérité qui se trouve uniquement assertée. En tant que proverbe, cette vérité est déjà acquise par le statut dénominatif. « Avec le proverbe, avions-nous écrit en 1989, la dénomination a pour conséquence de présupposer la vérité de la situation générique dénotée et donc de nous dispenser de l'asserter : c'est en cela qu'elle est une vérité universelle, une vérité 'pour tout locuteur' »<sup>15</sup>.

### **3.4. Proverbes et dictons**

L'argument classificatoire semble plus solide, puisqu'il permet, comme nous l'avons vu, de régler de façon satisfaisante le sort de la double interprétation d'exemples comme :

*Petite pluie abat grand vent*

---

<sup>14</sup> Voir aussi les clarifications apportées par le travail sur les idiomes de Nunberg, Sag et Wasow (1994).

<sup>15</sup> Nous maintenons que les proverbes n'expriment pas des vérités *a priori*, mais que c'est le statut dénominatif du proverbe qui transforme une vérité 'pour un locuteur' en vérité 'pour tout locuteur' (voir Perrin, 2000 et à paraître pour une position identique et Anscombe, 1994, pour une position opposée).

en assignant à l'interprétation « littérale » le statut de simple dicton et en accordant à l'interprétation métaphorique les galons de proverbe. Elle nous semble toutefois pécher sur un point. Elle conduit à mettre sur le même plan, celui des dictons, des proverbes dits « littéraux » comme :

*Bien mal acquis ne profite jamais*

*Les apparences sont trompeuses*

et des dictons météorologiques ou non, tels que :

*Bon pain se prouve le lendemain* (dicton de boulangers)

*Noël aux balcons, Pâques aux tisons*

*Petite pluie abat grand vent* (sens littéral météorologique)

Or, cette assimilation empêche de voir que les proverbes de la première série fonctionnent comme les proverbes métaphoriques, alors que ce n'est pas le cas des dictons de la deuxième série. Les « littéraux » du premier type sont en effet plus proches des proverbes métaphoriques que des « littéraux » du second type. Ce qui constitue le point commun et qui légitime l'intuition de ceux qui y voient des proverbes, c'est que dans les deux cas, la phrase renvoie à un grand nombre de types de situations particulières, alors que le dicton ne concerne qu'un seul type de situations particulières. La meilleure manière de le montrer est de prendre deux proverbes synonymes ou quasi-synonymes, dont l'un est littéral et l'autre métaphorique comme, par exemple :

*Les apparences sont trompeuses*

*L'habit ne fait pas le moine*

On observe que les deux proverbes renvoient aux mêmes types de situations particulières. Que ce soit le littéral ou le métaphorique, ils visent tous deux des occurrences particulières hétérogènes, qui étant donné leur quasi-synonymie sont pour la plupart les mêmes. L'important est de voir que les deux se placent au même niveau de hauteur abstraite qui leur permet de subsumer les mêmes types de situations inférieures. Nous laissons au lecteur le soin d'imaginer la diversité des situations particulières que subsument les deux proverbes. Si l'on prend à présent un dicton comme :

*Noël aux balcons, Pâques aux tisons*

on voit immédiatement qu'il ne peut s'employer que pour les situations particulières d'un seul type, celles qui correspondent à l'énoncé littéral. Il est d'un niveau inférieur aux deux autres et ne peut donc s'appliquer à l'éventail de types de situations particulières auquel ces derniers peuvent s'appliquer. Nous précisons ci-dessous cette différence de hauteur

de catégorisation qui nous paraît déterminante pour refuser d'amalgamer proverbes littéraux et dictons et suffisante pour conserver les littéraux dans le giron proverbial.

### **3.5. Proverbes métaphoriques et expressivité**

On ne saurait nier qu'un proverbe métaphorique fait beaucoup plus proverbe qu'un proverbe dit « littéral » et paraît beaucoup plus expressif, plus vivant, plus « concret », etc. On ne peut donc qu'admettre que, d'un point de vue prototypique, ce sont de meilleurs exemplaires que les littéraux. C'est en effet, « morne plaine », si on compare les proverbes littéraux tels que :

*Les petites causes produisent souvent de grands effets*

*Il n'y a pas de petites économies*

*Nécessité fait commettre bien des imprudences*

à leurs correspondants métaphoriques :

*Petit vent abat grande pluie*

*Les petits ruisseaux font les grandes rivières*

*La faim chasse le loup hors du bois*

Mais cette expressivité métaphorique n'est pas suffisante pour placer les premiers hors de la classe des proverbes, tout simplement parce qu'ils ont la même fonctionnalité, le même rôle argumentatif que les seconds. La définition des proverbes se réduirait à ce seul trait de métaphoricité chargé d'expressivité, puisqu'on retrouve tous les autres traits chez leurs correspondants synonymiques littéraux. A quoi s'ajoute l'argument développé précédemment : où les placerait-on, puisqu'ils ne sauraient, comme nous venons de le voir, être assimilés à des dictons, étant donné leur différence de hauteur catégorielle ?

### **3.6. Proverbes métaphoriques et cognition**

Les tenants du caractère métaphorique des proverbes peuvent objecter à l'argumentation que nous venons de déployer à propos de l'expressivité métaphorique que la métaphore proverbiale est non seulement expressive, mais joue aussi un rôle cognitif spécifique, comme nous l'avons vu, avec la « Great Chain Metaphor » et son ingrédient métaphorique « Générique est spécifique ». Il s'agit d'une manière tout à fait spéciale de conceptualiser le monde, qui, rappelons-le, consiste à utiliser une situation spécifique (inférieure) pour renvoyer en fait à une situation générique (supérieure).

La solution proposée est assurément séduisante et s'inscrit pleinement dans ce courant de cognition « incarnée » promu par Lakoff, Johnson, Turner, Fauconnier, etc., qui prône « un esprit littéraire »<sup>16</sup> où l'imagination est au cœur de la raison humaine. La « Great Chain Metaphor » ne nous semble malgré tout pas totalement satisfaisante. Ni pour la description des proverbes ni surtout pour la légitimation de la métaphore comme trait définitoire des proverbes.

Nous pourrions à nouveau faire valoir ici le contre-argument que constitue l'analyse métonymique ou synecdochique des proverbes métaphoriques (voir *supra*), mais il nous semble plus pertinent de faire ressortir une difficulté majeure que fait naître le modèle cognitif élaboré par Lakoff et Turner pour expliquer le statut non littéral des proverbes. La « Great Chain of Metaphor » est beaucoup trop puissante, parce qu'elle dépasse en fait largement le cadre des proverbes, puisque, comme le montrent les analyses de *Jelly in vise* (186-189) et du célèbre exemple *Achille is a lion* (195-198)<sup>17</sup>, elle s'applique également aux expressions figées idiomatiques et aux métaphores nominales tout à fait classiques. Comme le montrent Lakoff et Turner eux-mêmes, la métaphore « Générique est spécifique » est également à l'œuvre dans ces cas, puisque c'est bien une situation et une catégorie de rang spécifique qui se trouvent utilisées pour saisir un niveau supérieur, générique. Ceci signifie que la saisie cognitive particulière réalisée par les proverbes métaphoriques n'est pas spécifique des proverbes, mais de toutes les expressions relevant de la métaphore « générique est spécifique ». Partant, si elle peut servir à opposer les expressions métaphoriques, de tout acabit, aux expressions non métaphoriques (également de tout type), elle ne peut plus, par contre, être invoquée pour marquer définitoirement la classe des proverbes et, notamment donc, pour éliminer comme non proverbes les « littéraux ». Si les proverbes littéraux et les proverbes métaphoriques ont des traits communs qui leur appartiennent en propre, c'est-à-dire qui ne sont pas partagés par d'autres expressions sentencieuses ou non sentencieuses, alors il n'y a plus aucune raison de les séparer catégoriellement et de décréter que seuls les métaphoriques sont de véritables proverbes. Une telle séparation aurait pour résultat d'occulter ces traits spécifiques communs, qui sont à la base de leur rapprochement et du débat définitoire auquel ils donnent lieu.

---

<sup>16</sup> Voir le titre de l'ouvrage de Turner (1996).

<sup>17</sup> Pour Lakoff et Turner (1989 : 198-200), la théorie métaphorique de la similarité utilisée généralement pour expliquer des cas comme ceux d'*Achille est un lion* est une théorie qui s'avère fautive.



Encore faut-il montrer qu'il y a et quels sont ces traits communs. Autrement dit, quels traits partagent les proverbes dits « littéraux » :

*L'union fait la force*

*Qui peut le plus peut le moins*

*Bien mal acquis ne profite jamais*

*A quelque chose malheur est bon*

*Ce qui est pris n'est plus à prendre*

et les proverbes métaphoriques :

*Il n'y a pas de roses sans épines*

*L'habit ne fait pas le moine*

*Pierre qui roule n'amasse pas mousse*

*Il faut battre le fer tant qu'il est chaud*

Ajoutons que ces traits, pour être pertinents, doivent également séparer « littéraux » et métaphoriques des dictons, aphorismes et maximes, sinon ils ne peuvent servir à fonder une catégorie de proverbes réunissant les deux. Il faut donc montrer en quoi tous deux sont différents de phrases sentencieuses ou non sentencieuses génériques comme :

*Noël au balcon, Pâques aux tisons*

*Bon pain se prouve le lendemain*

*Petite pluie abat grand vent (interprétation météorologique)*

*L'or est jaune*

*Les castors construisent des barrages*

Ce qui les réunit et les distingue des autres phrases sentencieuses et non sentencieuses génériques, c'est leur niveau de catégorisation, de conceptualisation des situations. En essayant de voir à quelles conditions doit répondre une phrase pour pouvoir prétendre devenir proverbe, nous avons mis en relief que les proverbes (littéraux comme métaphoriques) constituaient des catégorisations de situations de niveau hétérogène. De façon plus précise, nous avons montré dans Kleiber (2008 et 2010 a et b) qu'ils étaient des dénominations qui catégorisent des catégories, non de niveau basique ou subordonné (Kleiber, 1990 et 1994 b), mais de niveau superordonné, autrement dit, des catégories qui regroupent des situations hétérogènes. Que l'on considère les proverbes à sens non littéral comme les proverbes à sens dit *littéral*, on constate en effet qu'il est impossible de les représenter par une situation qui reflèterait toute la catégorie dénommée par le proverbe. Dès que l'on essaie d'illustrer le sens de proverbes littéraux comme

*L'union fait la force*

*A petites causes grands effets*

c'est un exemple de situation particulière qui vient à l'esprit et non une situation qui résumerait la catégorie de situations dénommée par le proverbe. Il en va de même avec les proverbes du type non littéral comme :

*Chat échaudé craint l'eau froide*

*C'est en forgeant que l'on devient forgeron*

L'illustration de la catégorie de situations dénommée aboutit à se représenter une sous-catégorie ou instance particulière de cette catégorie seulement. Les proverbes constituent ainsi une catégorisation de situations fort différentes, qui *a priori* n'apparaissent pas comme étant unies, homogènes. C'est le proverbe, grâce à la dénomination catégorielle de situations qu'il représente, qui opère leur réunion, par le biais d'un lien abstraitif général commun aux situations ainsi rassemblées. Les situations qui forment la catégorie qu'il dénomme, sont, elles, des situations que l'on peut appeler basiques si l'on entend souligner par là que tout comme les noms basiques tels que *pomme, chaise, etc.*, elles se laissent représenter de façon homogène, dans la mesure où elles mettent aux prises des entités et des actions pouvant être représentées par une image abstraite ou concrète commune, reflétant la catégorie. Si nous prenons le proverbe *C'est en forgeant que l'on devient forgeron* il s'applique à des situations mettant en jeu des activités particulières basiques dont chacune a son propre schéma ou forme (apprentissage du tennis, de la frappe à l'ordinateur, etc.), mais qui ne se laissent guère résumer par une forme ou schéma unique qui correspondrait à la catégorie 'activité' ou 'spécialité'.

Si nous considérons à présent les autres phrases génériques du type de celles citées ci-dessus, on s'aperçoit qu'elles représentent des catégorisations situationnelles de niveau basique et non superordonné. Les situations dénotées sont de type homogène et ne rassemblent pas des situations de type hétérogènes. Un énoncé comme :

*Noël au balcon, Pâques aux tisons*

ne peut accéder au statut de proverbe, parce qu'il rassemble des situations de type homogène. On comprend à présent que la différence entre dicton et proverbe n'est pas une histoire de métaphore, mais une histoire de hauteur catégorielle. Si l'énoncé :

*Petite pluie abat grand vent*

n'est que dicton dans son interprétation météorologique, c'est parce que cette interprétation donne lieu à une catégorisation de niveau basique, homogène. Si nous

prenons l'interprétation métaphorique, le statut de proverbe est acquis par une élévation au niveau supérieur, où sont visées de situations de type inférieur hétérogènes. Notre approche propose ainsi, point que nous ne développerons pas ici, une réponse à la question de la métaphoricité obligatoire de certaines phrases pour devenir proverbes. Si une phrase est de niveau basique, elle ne peut devenir proverbe que si et seulement s'il y a une élévation catégorielle qui lui fait subsumer un ensemble hétérogène de situations, c'est-à-dire si et seulement si elle est soumise à un engagement métaphorique (Kleiber, 2008 et 2010 b et Conenna et Kleiber, 2002).

## Conclusion

Ce que nous soulignerons, par contre, en conclusion, c'est que notre explication « catégorielle » du proverbe explique, de façon, nous semble-t-il, assez convaincante pourquoi on ne peut exclure de la classe des proverbes les proverbes dits « littéraux » sur la base de leur non métaphoricité. D'un point de vue catégoriel, donc cognitif, ils fonctionnent de la même manière que les proverbes métaphoriques en subsumant, en amont, des situations de types basiques différents. Cela ne signifie évidemment pas qu'il ne faille pas opérer ensuite une différenciation en proverbes métaphoriques et proverbes dits « littéraux ». Les « métaphoriques », comme nous l'avons rappelé ci-dessus, passent pour être les prototypes de la classe des proverbes, mais celle-ci, comme nous avons essayé de le montrer, n'est pas fondée définitoirement sur ce trait de métaphoricité.

## Bibliographie

- Anscombe, J.C., 1994, Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative, *Langue française*, 102, 95-107.
- Anscombe, J.C., 2000, Parole proverbiale et structures métriques, *Langages*, 139, 6-26.
- Anscombe, J.-C., 2003, Les proverbes sont-ils des expressions figées ?, *Cahiers de lexicologie*, 82 : 1, 159-173.
- Arnaud, P.J.L., 1991, Réflexions sur le proverbe, *Cahiers de lexicologie*, 59 : 2, 6-27.
- Barley, N., 1972, A Structural Approach to the Proverb and Maxim with Special Reference to the Anglo-Saxon Corpus, *Proverbium*, 23, 880-884.

- Buridant, C., 1976, Nature et fonction des proverbes dans les *Jeux-Partis*, *Revue des Sciences humaines*, XLI : 163, 377-418.
- Buridant, C., 1984, Avant-Propos, in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 1, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1-5.
- Conenna, M. et Kleiber, G., 2002, De la métaphore dans les proverbes, *Langue française*, 134, 58-77.
- Gosselin, M., 1984, De la maxime au proverbe, in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses Universitaires de Lille, 227-243.
- Greimas, A.J., 1970, Les proverbes et les dictionnaires, in Greimas, A.J., *Du sens*, Paris, Seuil, 309-314.
- Gross, G., 1996, *Les expressions figées en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Ieraci Bio, A.M., 1984, Le concept de *paroimia* : *proverbium*, in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses Universitaires de Lille, 83-94.
- Kleiber, G., 1989, Sur la définition du proverbe, *Recherches Germaniques*, 2, 233-252, repris dans Kleiber, G., 1994 a, ch. 11.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- Kleiber, G., 1994 a, *Nominales*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, G., 1994 b, Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ?, *Rivista di Linguistica*, 6, 2, 237-266.
- Kleiber, G., 1999 a, Les proverbes ; des dénominations d'un type « très très spécial », *Langue française*, 123, 52-69.
- Kleiber, G., 1999 b, Proverbe : sens et dénomination, *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 17 / 3, 515-531.
- Kleiber, G., 1999 c, Les proverbes antinomiques : une grosse pierre « logique » dans le jardin toujours « universel » des proverbes, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCIV, 1, 185-208.
- Kleiber, G., 2000 a, Sur le sens des proverbes, *Langages*, 139, 39-58.
- Kleiber, 2000 b, Proverbes, vérité générale et dénomination, in Coene, M, De Mulder, W., Dendle, P. et D'Hulst, Y. (éds), *Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia Linguistica In Honorem Lilianae Tasmowski*, Padova, Unipress, 705-717.
- Kleiber, G., 2001, Remarques sur la dénomination, *Cahiers de Praxématique*, 36, 21-41 .
- Kleiber, G., 2002, Lexique et cognition : de la dénomination en général au proverbe en particulier, *Cognitio*, 11, 9-37.

- Kleiber, G., 2003 a, Sur la sémantique de la dénomination, *Verbum*, t. XXV, n° 1, 97-106.
- Kleiber, G., 2003 b, Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination, *Syntaxe & Sémantique*, 5, 31-46.
- Kleiber, G., 2004, Pourquoi certains proverbes sont-ils nécessairement métaphoriques et d'autres non ?, in Oliveira, F. et Duarte I.M. (éds), *Da Lingua et do Discurso*, Porto, Campo das Letras, 75-97.
- Kleiber, G., 2005, Petite sémantique des proverbes avec une vue spéciale sur leur statut de dénomination, in Almela, R., Ramon Trives, E. et Wotjak, G. (eds), *Fraseologia contrastiva con ejemplos tomados del Aleman, Espanol, Francés e Italiano*, Murcia, Universidad de Murcia Servicio de Publicaciones, 19-38.
- Kleiber, G., 2007, Proverbes et métaphores, *Scolia*, 21, 12-28.
- Kleiber, G., 2008, Histoire de couple : proverbes et métaphores, *Linguisticae Investigationes*, 31 : 2, 186-199.
- Kleiber, G., 2010 a, Proverbes : transparence et opacité, *Journal des traducteurs META*, 55 : 1, 136-146.
- Kleiber, G., 2010 b, Sémantique proverbiale : proverbe, dénomination et métaphore, in Iliescu, M. et alii (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Innsbrück, 3-8 septembre 2007), t. 1, 19-46.
- Kövecses, Z. et Radden, G., 1999, Towards a Theory of Metonymy, in Panther, K.-U. et Radden, G. (eds), *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam, John Benjamins, 17-60.
- Krikmann, A., 1994, The Great Chain Metaphor : an Open Sesame for Proverbs Semantics?, *Proverbium Yearbook of International Proverb Scholarship*, 11, 117-124.
- Lakoff, G. et Turner, M., 1989, *More than Cool Reason. A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago, The Chicago University Press.
- Le Bourdellès, H., 1984, Les proverbes et leurs désignations dans les langues antiques, in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses Universitaires de Lille, 115-120.
- Meyer, B., 1995, *Synecdoques*, Paris, L'Harmattan.
- Michaux, C., 2000, De la difficulté de mettre tous les proverbes dans le même panier, in Englebert, A. et alii (éds), *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et*

- de philologie Romanes*, Vol. VII. *Sens et fonctions*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 473-482.
- Norricks, N., 1985, *How Proverbs mean. Studies in English Proverbs*, Mouton, Berlin.
- Nunberg, G., Sag, I.A. et Wasow, T., 1994, Idioms, *Language*, 70 : 3, 491-538.
- Panther, K.-U. et Thornburg, L., 2000, The effect for cause metonymy in English Grammar, *Metaphor and Metonymy at the crossroads : A Cognitive Perspective*, Berlin, Mouton-de Gruyter, 215-231.
- Perrin, L., 2000, Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes, *Langages*, 139, 69-80.
- Perrin, L., à paraître, Idiotismes, proverbes et stéréotypes.
- Rodegem, F., 1972, Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, I : 5, 678-705.
- Rodegem, F., 1984, La parole proverbiale, in Suard, F. et Buridant, C. (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses Universitaires de Lille, 121-135.
- Ruiz de Mendoza Ibanez, F. et Diez Velasco, O., 2001, High-level metonymy and linguistic structure, *revue en ligne Sincronia*, n° « automne 2001 » (format html) ; <http://sincronia.cucsh.udg.mx/metonymy.htm>.,
- Schapira, C., 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Gap-Paris, Ophrys.
- Tamba, I., à paraître, Sens figé : idiomes et proverbes, in Anscombe, J.-C. (éd.), *Le figement*.
- Turner, M., 1996, *The Literary Mind. The Origins of Thought and Language*, Oxford, Oxford University Press ?
- Villers, D., 2010, *Le proverbe et les genres connexes. Domaine anglais*, Thèse de Doctorat, Université du Sud Toulon-Var.

# Grammaire Kantienne :

## quelques différences et ressemblances entre le français, le danois et l'anglais

Hanne Korzen

(Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague)

Fransk, dansk og engelsk adskiller sig meget fra hinanden først og fremmest med hensyn til leksikon, men også i høj grad med hensyn til morfologi og syntaks. Men det er bemærkelsesværdigt at årsagsadverbialer og den måde på hvilken de adskiller sig fra tids- og stedsadverbialer, er ens på de tre sprog. Wierzbicka (1996), der henviser til Kant, slår fast at såvel årsag som tid og sted er universelle kategorier der er iboende menneskenaturen, ikke noget vi lærer gennem erfaring. Men ved at regne alle tre begreber for universalier på samme niveau forklarer man jo ikke den nævnte forskel mellem årsagsadverbialer på den ene side og tids- og stedsadverbialer på den anden. Hvis man læser Kant omhyggeligt, ser man imidlertid at hans model af den menneskelige bevidsthed netop gør en stor forskel på disse begreber. Man kan således sige at den forskel Kant gjorde på tid og sted på den ene side og årsagsadverbialer på den anden, kan forklare syntaksen på alle tre sprog og muligvis på alverdens sprog.

### **O. Introduction: Georges comme auteur d'un compte-rendu. Kant comme constructeur d'un modèle cognitif.**

Il y a presque un quart de siècle, j'ai publié un livre sur *pourquoi*<sup>1</sup>, qui – contrairement à tous les autres mots interrogatifs (*qui, que, præp quoi, quand, où, comment*) – ne peut pas déclencher l'inversion nominale<sup>2</sup>, chose curieuse à premier abord, et qui demandait une

---

<sup>1</sup> Korzen 1985.

<sup>2</sup> Ainsi on aura: **Qui** est cette jolie fille? **Que** fera Jean-Michel? A **quoi** pensait Jean-Michel? **Quand** reviendra votre belle-mère? **Où** est allé ce train? **Comment** va votre fils? Mais non pas: \***Pourquoi** pleure votre fils?, qui doit être remplacé par: **Pourquoi** votre fils pleure-t-il?

explication. Assez peu de temps après la parution de ce livre, Michael Herslund m'a appris qu'un linguiste français, Georges Kleiber, en avait déjà fait un compte-rendu dans *Revue de linguistique Romane* (50, 1986: 601–3). J'ai tout de suite vu que ce n'était pas n'importe qui, ce Georges Kleiber, car dans le même numéro, il avait écrit le compte-rendu de trois (!) autres livres. De tous ces textes, il émanait une énergie extraordinaire. Quand je pense à Georges, ce mot-là: *énergie*, me vient tout de suite à l'esprit. Le compte-rendu, qui était plutôt positif, donnait de bons conseils et se terminait par les mots suivants: "Un bel exemple d'"ouverture" sur la linguistique générale!". Ce qui était très encourageant et qui aurait dû m'inciter à continuer le travail en question.

Cependant, les années ont passé. Et puis, un beau jour, j'ai pris connaissance du modèle cognitif de Kant, et il m'a semblé que ce modèle corroborait, dans un certain sens, le modèle hiérarchique des membres de la phrase française que j'avais proposé pour expliquer le comportement spécial de l'adverbial de cause. C'est seulement alors que, sous l'inspiration conjointe de Georges et de Kant, j'ai décidé de reprendre le travail sur l'adverbial de cause.

## 1. Différences systématiques entre le français et le danois

N'importe quel étudiant de français de langue danoise est douloureusement conscient des différences énormes qui séparent les deux langues. Pour essayer de préciser ces différences, je m'appuierai sur l'étude qu'ont faite Baron & Herslund sur la typologie lexicale du français et du danois. Ces auteurs constatent que les deux langues "diffèrent non seulement systématiquement, mais de façon complémentaire" (2005 : 6)<sup>3</sup>. Ainsi, en danois – et dans les autres langues germaniques<sup>4</sup> – le poids lexical est localisé au *centre* de la proposition, c'est-à-dire dans le verbe (d'où le terme *endocentrique*, qu'ils utilisent pour parler des langues germaniques autres que l'anglais), tandis que l'information en français – et dans les autres langues romanes<sup>5</sup> – converge vers les unités *excentrées*, c'est-à-dire dans les actants du verbe, les noms (d'où le terme *exocentrique*, qu'ils utilisent pour parler des langues romanes).

---

<sup>3</sup> Voir également Herslund (1997) et, en ce qui concerne l'italien, I. Korzen (2007).

<sup>4</sup> Sauf l'anglais, qui constitue un cas intermédiaire entre les langues germaniques et les langues romanes (cf. Baron & Herslund op. cit.: 6).

<sup>5</sup> Cf. notamment I. Korzen (1998) et (2005).



La différence en question est illustrée par des exemples tels que (1) et (2) :

- |  |  |
|--|--|
| (1) L'oiseau <b>entre</b> dans la pièce.<br>Le camion <b>entre</b> dans la cour.<br>Le bateau <b>entre</b> dans le port. | <i>Fuglen <b>flyver</b> ind i værelset.<br/>Lastvognen <b>kører</b> ind i gården.<br/>Båden <b>sejler</b> ind i havnen.</i>  |
| (2) Vi må have det <b>tæppe</b><br>renset.   | <i>Il faut donner<br/><b>cette couverture</b><br/><b>ce couvre-lit</b><br/><b>ce tapis</b><br/><b>cette moquette</b><br/><b>cette carpe</b><br/><b>ce rideaux</b><br/><b>cette tapisserie</b><br/>...<br/>à nettoyer</i> |

Dans (1), nous voyons qu'il faut toute une série de verbes danois pour traduire un seul verbe français, le verbe danois étant obligé d'exprimer la MANIÈRE<sup>6</sup> (cf. Baron & Herslund op. cit. : 40). Et dans (2), nous pouvons constater qu'il faut toute une série de noms français pour traduire un seul nom danois, le nom français étant obligé de spécifier la CONFIGURATION<sup>7</sup> (Baron & Herslund op. cit. : 46). Ainsi : « dans une langue *endocentrique*, le monde est perçu comme une série de relations concrètes (verbes denses et précis) entre des entités sous-spécifiées, alors que dans une langue *exocentrique*, le monde est vu comme autant de relations abstraites (verbes diffus et généraux) entre des entités spécifiées » (Baron & Herslund op. cit. : 37).

Ces différences de densité informationnelle dans les deux grandes classes de mots, les noms et les verbes, semblent être directement ou indirectement liées à d'autres différences importantes pour ce qui est de la morphologie<sup>8</sup>, la syntaxe<sup>9</sup>, et la structure textuelle<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Alors que le verbe français exprime seulement la DIRECTION.

<sup>7</sup> Alors que le nom danois exprime seulement la FONCTION.

<sup>8</sup> Voir par ex. I. Korzen (2005).

<sup>9</sup> Voir par exemple I. Korzen (2000, 2007) et H. Korzen (2003, 2005, 2009).

<sup>10</sup> Voir par exemple I. Korzen (2007, 2009) et Lundquist (2005, 2009).

## 2. Similitudes frappantes entre le français et le danois : l'adverbial de cause

### 2.1. L'universalité de la notion de cause

Vu les énormes différences entre le français et le danois, il pourrait paraître assez surprenant que l'adverbial de cause ait un comportement très analogue dans les deux langues. Certes, l'influence qu'exerce l'adverbe de cause interrogatif en français sur les mécanismes de l'inversion ne ressemble en rien à ce que l'on observe en danois. Mais à part ce fait, qui constituait le point de départ de mes études antérieures (Korzen 1983, 1985, 1990, 2009), on constate des similitudes frappantes. Dans les deux langues, la syntaxe de l'adverbial de cause diffère clairement – et grosso modo sur les mêmes points – de celle des adverbiaux de temps et de lieu. Voilà ce qui nous mène au deuxième volet de cet article.

Comme le font remarquer Baron & Herslund (2005 : 4), la typologie lexicale n'est pas incompatible avec « l'existence de traits universaux ou d'un niveau (cognitif) commun à toutes les langues » (op. cit.). Car l'existence d'universaux est, en effet, « un corollaire indispensable à toute recherche typologique » (ib.). Et il semble bien que la notion de cause soit universelle. La CAUSE fait partie des « Semantic Primitives » posés par Wierzbicka (1996 : 70, 137, 186ss.). Se basant sur Kant, Wierzbicka remarque que la cause « constitutes one of the basic categories of human cognition » de même que le temps et l'espace.<sup>11</sup> Et elle ajoute que toutes les langues examinées par elle-même et son équipe ont une expression signifiant la cause.

Cependant, en alléguant que les trois notions du temps, de l'espace et de la cause sont toutes des notions de base, nous ne sommes pas plus avancés pour expliquer la différence entre l'adverbial de cause d'un côté et les adverbiaux de temps et de lieu de l'autre. Pour nous rapprocher d'une telle explication, nous allons regarder de plus près la théorie de Kant.

---

<sup>11</sup> "According to Kant, causation – with time and space – constitutes one of the basic categories of human cognition; it is not a category that we learn from experience but one of the categories which underlie our interpretation » (Wierzbicka 1996 : 70).

## 2.2. Kant revu

Dans sa *Critique de la raison pure* (1781), où il se propose d'examiner les conditions de la connaissance humaine, Kant focalise l'intérêt sur l'appareil cognitif de l'homme plutôt que sur le monde extérieur, comme on avait eu l'habitude de le faire jusqu'alors. Kant souligne qu'il y a un gouffre insurmontable entre « la chose en soi » (« das Ding an sich »), c'est-à-dire telle qu'elle serait pour un esprit qui ne serait pas soumis aux mêmes limitations que le nôtre, chose sur laquelle nous ne pouvons avoir aucune espèce de certitude, et « la chose pour moi » (das Ding für mich »), c'est-à-dire telle qu'elle m'apparaît à moi, en tant qu'être humain avec toutes les limitations que cela comporte. Cependant, nous ne pouvons pas échapper au mode d'intuition spatio-temporel qui est le nôtre, et comme la connaissance ne peut donc pas se régler sur la nature des objets, c'est, pour ainsi dire, les objets qui doivent se soumettre à notre faculté de connaître (cf. Baraquin & Lafitte 2002 : 168). Kant caractérisa lui-même ce renversement de perspective comme sa « révolution copernicienne », expression utilisée par ses successeurs également.

Kant constate qu'« il y a deux souches de la connaissance humaine, qui peut-être proviennent d'une racine commune, mais inconnue de nous, à savoir la **sensibilité** [« Anschauungsformen »] et l'**entendement** [« Verstandesbegriffe »], par la première desquelles des objets nous sont **donnés**, tandis que par la seconde ils sont **pensés** » (1781/2001 : 113). Il est donc, d'une part, question de l'aptitude de percevoir par les sens (sensibilité), et d'autre part de l'aptitude de structurer ce que l'on perçoit (entendement).

Les deux propriétés sont exposées dans la première (et plus longue) partie de l'oeuvre : « Théorie transcendantale des éléments ». Ladite partie est divisée en deux chapitres : 1<sup>o</sup> « L'esthétique transcendantale » s'occupe de la sensibilité (Sinnlichkeit), qui nous fournit des « intuitions »,<sup>12</sup> (Anschauungsformen = Formen der Sinnlichkeit). Il y a deux formes d'intuition pure :<sup>13</sup> **l'espace** et **le temps**. 2<sup>o</sup> « La logique transcendantale » s'occupe des « concepts purs de l'entendement, ou catégories » (ib. 161ss.). Il y a douze catégories, parmi lesquelles nous trouvons « **causalité et dépendance** (cause et effet) »<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Tel est donc le terme employé dans la traduction française de *Kritique der reinen Vernunft*, et il en est de même dans la traduction anglaise, où l'on se sert du terme "intuition". A mon avis, cette traduction ne fait pas justice à la pensée de Kant, mais on n'a, sans doute, pas pu faire autrement, voir appendice 1.

<sup>13</sup> D'autres chercheurs écrivant en français parlent des "deux formes a priori de la sensibilité de l'homme" (cf. Jean-Michel Cornu 2007).

<sup>14</sup> Voir appendice 2.

Kant considère les deux propriétés comme nécessaires (et inhérentes à l'homme) : « Aucune de ces deux propriétés n'est à privilégier par rapport à l'autre. Sans la sensibilité, nul objet ne nous serait donné, et sans l'entendement, aucun ne serait pensé. Des pensées sans contenu sont vides, des intuitions sans concepts sont aveugles. (...) Les deux pouvoirs ou capacités ne peuvent pas non plus échanger leurs fonctions. L'entendement ne peut rien intuitionner et les sens ne peuvent rien penser. C'est seulement dans la mesure où ils se combinent que peut se produire de la connaissance » (2001 : 144).<sup>15</sup> Kant ajoute, cependant, que cela « n'autorise pas pour autant à confondre ce qui leur revient ; au contraire **il y a une solide raison de les séparer et de les distinguer soigneusement l'un de l'autre** » (ib. C'est moi qui souligne). Comme nous l'avons vu ci-dessus, cela ressort nettement de la disposition du livre aussi.

Il est remarquable que Kant, déjà avant de procéder à la description des deux propriétés, la sensibilité et l'entendement, attire l'attention sur le fait que celle-là est, en un certain sens, plus fondamentale que celle-ci, car « dans la mesure où la sensibilité devrait contenir des représentations *a priori* qui constituent les conditions sous lesquelles des objets nous sont donnés, elle appartiendrait à la philosophie transcendantale. La théorie transcendantale de la sensibilité devrait appartenir avec nécessité à la **première** partie de la science des éléments, parce que **les conditions sous lesquelles seulement les objets de la connaissance humaine sont donnés précèdent celles sous lesquelles les mêmes objets sont pensés.** » (113-14 ; c'est moi qui souligne).

Il ressort donc nettement de ce qui a été dit ci-dessus que Kant – quoi qu'aient pu penser différents chercheurs qui se sont appuyés sur lui – ne met pas la cause au même niveau que le temps et l'espace. On peut dire avec Thomsen (1964 : 270) que l'espace et le temps constituent « la scène sur laquelle les expériences se présentent ». Ils sont directement reliés aux sens. La cause s'ajoute, pour ainsi dire, à cette représentation pour en fournir une explication. Dans la section suivante, nous verrons que cette différence entre le temps

---

<sup>15</sup> Kant prend ainsi le contre-pied du scepticisme de Hume, pour qui une relation causale, ne pouvant être prouvée par aucune sorte d'argument, est une illusion. Kant, réconciliant ainsi le rationalisme et l'empirisme, considère la loi de la causalité comme faisant partie intégrante de la raison humaine. L'espace, le temps et la cause sont des éléments constitutifs de l'homme et non du monde. Pour un compte rendu détaillé des étapes du cheminement philosophique de Kant, voir Puech (1990).

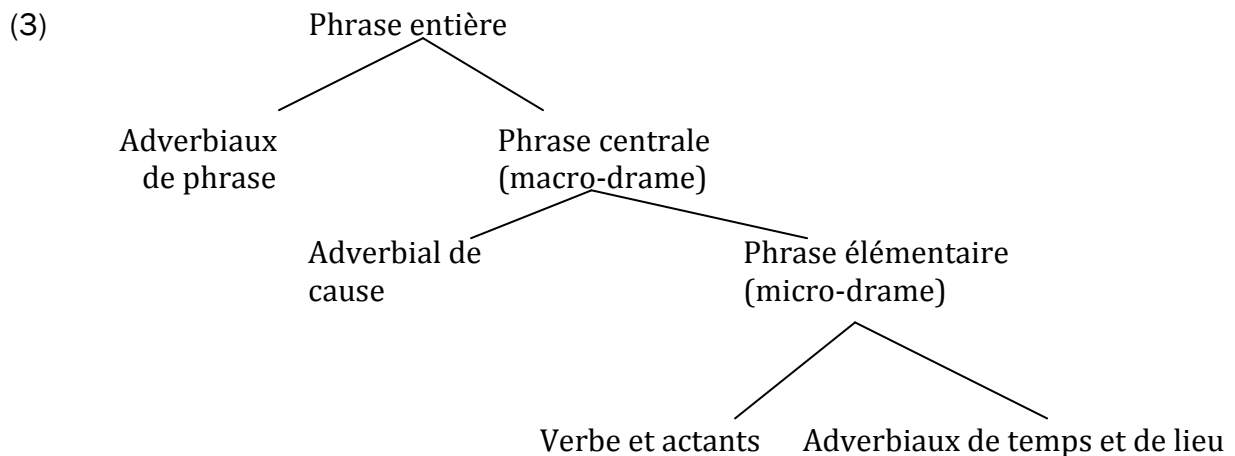
et le lieu, d'un côté, et la cause de l'autre, a des conséquences radicales pour la constitution syntaxico-sémantique de la phrase.

### 2.3. L'adverbial de cause et les autres membres de la phrase.

Dans H. Korzen (1983, 1990 et surtout 1985), j'ai donné une description détaillée du comportement spécial de l'adverbial de cause comparé aux autres membres de la phrase, notamment aux actants et aux adverbiaux de lieu et de temps, dont il se distingue sur un grand nombre de points. Ci-dessous, je vais simplement montrer un petit échantillon de propriétés caractéristiques des deux types de compléments.

#### 2.3.1. Le modèle hiérarchique

Le point de départ de ma description est le modèle hiérarchique suivant,<sup>16</sup> où l'adverbial de cause occupe une place intermédiaire entre les adverbiaux de phrase (type *heureusement*) et les compléments capables de déclencher l'inversion du sujet non clitique (cf. la note 2 ci-dessus) :



La phrase centrale dénote le contenu propre, c'est-à-dire ce qui est asserté, contrairement aux adverbiaux de phrase qui sont, d'une façon générale, simplement montrés (cf. Nølke 1999). Dans H. Korzen (1985), j'ai dit que les adverbiaux de phrase étaient des « éléments périphériques », terme dont je me servirai ci-dessous. La phrase élémentaire, qui contient le verbe et ses actants, dénote la situation qui est au centre de l'intérêt. Pour abrégé,

<sup>16</sup> (3) est une version légèrement réduite du modèle présenté dans H. Korzen (1990: 62). Il ne s'agit évidemment pas d'un arbre syntaxique, mais d'une représentation graphique de l'organisation hiérarchique des éléments pouvant se trouver dans une phrase, et les termes "phrase entière", "phrase centrale" et „phrase élémentaire” signifient, à proprement parler: “éléments susceptibles de constituer la phrase entière, etc.

j'emploierai le terme « compléments élémentaires » pour parler des éléments susceptibles de se trouver dans la phrase élémentaire, y compris les adverbiaux de temps et de lieu. Il est significatif que ceux-ci partagent les mêmes propriétés que les actants du verbe.

### 2.3.2. Différences entre l'adverbial de cause et les compléments élémentaires

Comme je l'ai dit ci-dessus, il y a des différences fondamentales entre les compléments élémentaires et l'adverbial de cause. Regardons-en quelques-unes.

#### 2.3.2.1. Le caractère « essentiel » des compléments élémentaires : quantifiabilité

Les compléments élémentaires peuvent être considérés comme « essentiels » dans la mesure où ils sont nécessaires pour qu'on puisse dire que l'éventualité a eu lieu. Si on nie l'existence de l'un d'eux en l'exprimant par un syntagme signifiant « zéro », cela revient à nier la proposition entière (cf. aussi Benoît de Cornulier 1974 : 161). C'est ce qui est arrivé dans les exemples de (14) :

- (4) a. **Personne** ne chante. (Sujet)
- b. Jeanne ne mange **rien**. (Objet)
- c. Je ne donnerai ce livre **à personne**. (Complément d'attribution)
- d. Michèle ne travaille **nulle part**. (Adverbial de lieu)
- e. Michèle ne travaille **jamais**. (Adverbial de temps)

qui signifient : a) « Il n'y a pas de chant du tout », b) « Jeanne ne mange pas du tout », c) « Je ne ferai pas du tout cadeau de ce livre », d) et e) « Michèle ne travaille pas du tout ». On remarque d'ailleurs, que tous ces compléments font partie de la négation même, fonctionnant comme « auxiliaires négatifs » (cf. Vikner 1978), c'est-à-dire comme la deuxième partie de la négation, dont la première partie est constituée par la particule *ne*. Il en va tout autrement de l'adverbial de cause, qui n'est nullement nécessaire de cette manière. Nier la cause ne revient pas à nier la proposition entière :

- (5) Michèle pleure **sans raison**.

(5) ne signifie pas : « Michèle ne pleure pas du tout ». En effet, il arrive très souvent qu'on parle d'un phénomène tout en affirmant l'inexistence d'une cause qui aurait été à l'origine de ce phénomène (1 500 000 résultats sur google.fr pour « sans raison » et pour l'équivalent danois « uden grund », 149.000 résultats sur google.dk). Il est, d'ailleurs, significatif qu'il n'existe pas, en français, d'auxiliaire négatif correspondant à la cause :

cette fonction semble être réservée aux compléments élémentaires. On peut ajouter qu'il y a des mots négatifs spéciaux en danois (provenant de l'ancien *engi* 'rien') signifiant 'personne' : *ingen*, 'rien' : *intet*, 'nulle part' : *intetsteds*, 'jamais' : *ingensinde/aldrig*, alors qu'il n'y a aucun mot créé à partir de la même racine signifiant 'sans raison'. De même, on aura, en anglais, *nobody*, *nothing*, *nowhere*, *never*, alors qu'il n'y a pas de terme correspondant signifiant 'not for any reason'. Mais comment réconcilier cela avec la théorie de Kant, selon laquelle la cause (tout comme l'espace et le temps) sont « des éléments constitutifs de l'homme » (cf. la note 15 ci-dessus). C'est là qu'il faut rappeler que les trois notions, chez Kant, ne se trouvent pas au même niveau, l'espace et le temps étant plus fondamentaux parce que directement reliés aux sens. Ce que l'on veut dire en énonçant « sans raison », c'est, évidemment, « sans raison *apparente* », c'est-à-dire « pour une raison inconnue de nous/à laquelle nous n'avons pas accès ». L'idée d'une cause ne naît qu'au moment où nous sont présentés deux (ou plusieurs) événements qui se succèdent (et cela de façon régulière !).<sup>17</sup> C'est à ce moment, seulement, que notre raison, en tant qu'êtres humains, nous pousse à conclure à une relation causale entre les deux, le premier étant conçu comme ayant causé le deuxième. Si on « enlève » la notion de cause, le monde devient plus ou moins absurde ou inexplicable. Mais si on « enlève » l'espace et le temps, on tire, pour ainsi dire, le tapis sous ses pieds, et il ne reste plus rien.

S'il est vrai que l'on peut nier la proposition entière en exprimant un des ses compléments élémentaires par un syntagme signifiant zéro, on peut, en revanche, la « renforcer » en « renforçant un des compléments élémentaires. Ainsi, on peut dire, par exemple, que les phrases de (7) expriment « une plus grande quantité d'action » que celles de (6) :

- (6) a. **Jean-Michel chante.**  
b. **Jean-Michel a embrassé Maryse.**  
c. **Jean-Michel a donné des cadeaux à Sophie.**  
d. **On a manifesté à Paris.**  
e. **Michel vient ici le mardi.**
- (7) a. **Jean-Michel et Pierre chantent.** ('il y a deux fois plus de chant')  
b. **Jean-Michel a embrassé Maryse et Mathilde.** ('il y a deux fois plus de baisers')  
c. **Jean-Michel a donné des cadeaux à Sophie et à Irène.** ('il y a deux fois plus de bénéficiaires')  
d. **On a manifesté à Paris et à Lyon.** ('on a manifesté à deux endroits')

---

<sup>17</sup> Rappelons que pour Hume, notre connaissance d'une connexion nécessaire n'est pas empirique (cf. la note 15 ci-dessus).

e. *Michel vient ici **le mardi et le jeudi**.* ('Michel vient ici deux fois par semaine')

Il n'en va pas de même de l'adverbial de cause : augmenter le nombre de raisons n'implique pas qu'on augmente « la quantité d'action », qui reste la même dans (8) et (9) :

(8) *Michel a embrassé Maryse **parce qu'il l'aime**.*

(9) *Michel a embrassé Maryse **parce qu'il l'aime et qu'il est de bonne humeur**.*

Je dirai que les compléments élémentaires sont « quantifiables ». Cette quantifiabilité a des conséquences morpho-syntaxiques comme nous allons le voir.

### 2.3.2.2. *Le type n'importe qui*

On peut, pour ainsi dire, « renforcer » la valeur de vérité d'une proposition en disant que quels que soient le temps ou le lieu où l'éventualité se déroule, ou quelles que soient les entités qui y participent, la proposition est vraie. Ainsi, pour exprimer ce phénomène, on a des locutions pronominales correspondant aux compléments quantifiables du genre :

(10) *n'importe **qui**, n'importe **quoi**, n'importe **où**, n'importe **quand***

Les mêmes expressions se retrouvent en danois (cf. (11)) et en anglais (cf. (12)) :

(11) ***hvem** som helst, **hvad** som helst, **hvor** som helst, **når** som helst*

(12) ***whoever**, **whatever**, **wherever**, **whenever***

Alors que *pourquoi* et ses équivalents en danois et en anglais n'entrent pas dans une telle locution :

(13) *\***n'importe pourquoi**, \***hvorfor** som helst, \***whyever**<sup>18</sup>*

### 2.3.2.3. *Manières de combiner deux propositions : membre commun ou non ?*

Deux situations peuvent être liées par le fait qu'elles partagent le même temps, le même lieu, le même « objet », la même personne, etc. Elles peuvent donc partager un des aspects

---

<sup>18</sup> Il est vrai que l'on peut avoir *pour n'importe quelle raison*, et, en danois, *af hvilken som helst grund*. Mais il est significatif que ce n'est pas le mot interrogatif "ordinaire", non marqué, qui entre dans une telle locution. Pour la différence entre *pourquoi* et *pour quelle raison*, voir H. Korzen (1985).



« essentiels ». Pour exprimer ce phénomène, on a des enchâssements comme (14) (en français) et (15) (en danois) :<sup>19</sup>

- (14) a. *Tu peux venir **quand** tu voudras.*  
b. *Tu peux dîner **où** tu voudras.*  
c. *Tu peux faire **ce que** tu voudras.*  
d. *Tu peux épouser **qui** tu voudras.*

- (15) a. *Du kan komme **når** du vil.*  
b. *Du kan spise **hvor** du vil.*  
c. *Du kan gøre **hvad** du vil.*  
d. *Du kan gifte dig med **hvem** du vil.*

Dans (14) et (15), le temps, le lieu, etc. sont non-spécifiques. Mais le même « partage » est possible quand les constructions sont spécifiques :

- (16) *Pierre est parti **quand** Charles est venu.*  
(17) *Michèle habite **dans la maison où** Jacques travaille.*

Aucune construction correspondant à (14) n'exprime que deux éventualités se produisent pour la même raison. L'adverbial de cause est exclu de constructions correspondant à (14) et à (15) :

- (18) fr. *\*Tu peux venir **pourquoi** tu voudras.*  
da. *\*Du kan komme **hvorfor** du vil.*  
an. *\*You ca come **why** you want.*

Et une construction comme (19), qui contient une subordonnée causale, n'exprime pas que deux éventualités se produisent pour la même raison, mais que l'une des éventualités explique l'autre :

---

<sup>19</sup> Dans la tradition danoise, on dit qu'il y a dans ces constructions un "membre commun", cf. Diderichsen (1946/1966). Voir l'illustration Appendice 3.

(19) *Pierre est parti **parce que** Charles est venu.*

Ces possibilités de combiner deux éventualités, qui semblent valoir pour toutes les langues (européennes ?), sont peut-être la conséquence la plus dramatique de la différence fondamentale entre le temps et le lieu (et les actants), d'un côté, et la cause de l'autre.

#### 2.3.2.4. Propriétés « périphériques »

N'appartenant pas à la phrase élémentaire, les adverbiaux de cause partagent plusieurs propriétés avec les adverbiaux de phrase. Ils peuvent, par exemple, se trouver en dehors de la portée de la négation et se combiner directement avec celle-ci de la même manière que les adverbiaux de phrase :

(20) fr. ***Pourquoi** pas ?*  
da. ***Hvorfor** ikke ?*  
an. ***Why** not ?*

(21) fr. ***Heureusement** pas !*  
da. ***Heldigvis** ikke !*  
an. ***Fortunately** not !*

Cette position est exclue pour les adverbiaux de temps et de lieu :

(22) fr. *\***Quand** pas ? \***Où** pas ?*  
da. *\***Hvornår** ikke ? \***Hvor** ikke ?*  
an. *\***When** not ? \***Where** not ?*

Les adverbiaux de cause peuvent également – contrairement aux adverbiaux de temps et de lieu, mais à l'instar des adverbiaux de phrase – modifier des constructions elliptiques comme les suivantes :

(23) fr. *Michel va venir. – **Pourquoi** Michel ? \***Quand** Michel ?\* **Où** Michel ?*  
da. *Mikkel kommer. – **Hvorfor** Mikkel ? \***Hvornår** Mikkel ? \***Hvor** Mikkel ?*

Qui sont du même type que :

- (24) fr. *Qui va venir ? – Michel, **heureusement.***  
da. *Hvem kommer ? – Mikkel, **heldigvis.***  
en. *Who will be there ? – Michel, **fortunately.***

Cette différence entre les adverbiaux appartenant à la phrase élémentaire et ceux qui se trouvent en dehors de cette unité s'explique sans doute par le fait que la phrase elliptique, qui est une phrase raccourcie, contient déjà implicitement les autres compléments essentiels (de temps, de lieu, etc.) et ne peut donc être modifiée que par quelque chose d'extérieur à la phrase élémentaire.

Comme l'adverbial de cause se trouve en dehors de la phrase élémentaire, il peut se rattacher à l'énonciation et concerner la pertinence . Par là, il s'oppose aux adverbiaux de lieu et de temps, qui ne peuvent servir qu'à décrire un événement. Cela a pour résultat que les questions introduites par *pourquoi*, contrairement aux questions introduites par les autres mots interrogatifs, sont souvent ambiguës, *pourquoi* pouvant signifier soit 'Qu'est-ce qui a causé ce que tu racontes ?', soit 'Quelles sont tes raisons de le dire ?'. Ainsi (25) est-il ambigu :

- (25) – *Sans doute, Michel et François se sont battus.*  
– *Pourquoi.*

Il n'est guère étonnant que ce soit lui (et pas les adverbiaux de lieu et de temps) qui entre dans une plaisanterie comme la suivante (due à un humoriste danois bien connu, Storm Petersen<sup>20</sup>) :

- (26) A.: *Qu'est-ce que cela signifie, « why » en anglais ?*  
B. : *Pourquoi.*  
A. : *Parce que je tiens à le savoir !*

---

<sup>20</sup> Dans la version originale, il est question du français. Mais pour des raisons évidentes, j'ai dû changer la langue.

### 2.3.3. *L'adverbial de cause et les compléments élémentaires : conclusion provisoire*

2.3.2 aura montré que les adverbiaux de temps et de lieu partagent des propriétés importantes avec les autres membres de la phrase élémentaire. Tous ces compléments décrivent des aspects essentiels de l'éventualité au centre de l'intérêt, et ils s'opposent par là à tous les autres compléments que l'on peut trouver dans une phrase. L'adverbial de cause, lui, est exclu de ce cercle exclusif, et il partage plusieurs propriétés avec les adverbiaux de phrase.

## 3. Conclusion

Il faut conclure que, en ce qui concerne les propriétés examinées dans 2.3, le français et le danois ont quasiment la même syntaxe. Dans les deux langues, le comportement des expressions de temps et de lieu diffère fondamentalement – et de la même manière – de celui des expressions de la cause, quoique ces deux langues, étant respectivement exocentrique et endocentrique, soient différentes d'un point de vue typologique. Cela étaye, indirectement, l'hypothèse de Kant selon laquelle l'espace et le temps n'appartiennent pas au même niveau que la cause dans la conscience humaine. Il est probable que nous avons affaire, ici, à ce « niveau (cognitif) commun à toutes les langues » dont parlent Baron & Herslund dans leur article (2005 : 4). Pourtant, l'enquête est loin d'être finie. Comme chacun sait, Kant parlait une langue génétiquement apparentée – bien que de loin – au français. Est-ce que cela aurait pu influencer sa manière de penser (et la nôtre) ? Il faudrait tester cette hypothèse sur des langues non indo-européennes aussi.

Regardons, pour finir, le modèle hiérarchique (3) encore une fois pour voir par quels aspects le français et le danois diffèrent, et par quels aspects ils se ressemblent. Il semble que les différences se trouvent surtout au niveau du verbe et de ses actants (donc au niveau relativement concret). Comme l'ont montré Baron & Herslund, la densité informationnelle est différente dans les deux grandes classes de mots, les noms et les verbes. Ce qui a des conséquences importantes à bien des égards. Là où les deux langues se ressemblent, c'est surtout au niveau plus abstrait : expressions de temps et de cause. La cause (avec d'autres « opérateurs », notamment la négation) est sans doute un candidat sérieux pour le groupe exclusif des traits universaux.

## Bibliographie

- Baraquin, Noëlla & Lafitte, Jacqueline (2002) : *Dictionnaire des philosophes*. Armand Colin.
- Baron, Irène / Herslund, Michael (2005) : « Langues endocentriques et langues exocentriques. Approche typologique du danois, du français et de l'anglais ». In Herslund, Michael / Baron, Irene (éds) : *Le génie de la langue française. Perspectives typologiques et contrastives. Langue Française*, 145 : 35-53.
- Cornu, Jean-Michel (2007) : « Emmanuel Kant (1724-1804) ». <http://216.239.59.104/search?cache:Fw4Hvueloccl:www.cornu.eu.org/news/em>.
- Cornulier, Benoît de (1974) : « Pourquoi et l'inversion du sujet non clitics ». In Rohrer, Christian / Ruwet, Nicholas (eds.) *Linguistische Arbeiten, Rohrer, Ruwet. – Actes du colloque Franco-allemand de Grammaire Transformationelle. I. Etudes de syntaxe*. Tübingen: Niemeyer : 139-63.
- Herslund, Michael (1997) : *Det Franske Sprog. Kapitel I. Grundlag*. Copenhagen Business School.
- Herslund, Michael / Baron, Irène (2005) : « Présentation : typologie lexicale et au-delà ». In Herslund, Michael / Baron, Irène (éds) : *Le génie de la langue française. Perspectives typologiques et contrastives. Langue Française*, 145 : 3-9.
- Kant, Emanuel (1781<sup>1</sup>, 1787<sup>2</sup>) : *Kritik der reinen Vernunft*. Traduction française par Renaut, Alain, 2001, *Critique de la raison pure*. Paris : Flammarion.
- Korzen, Hanne (1983) : « Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français ». In Herslund, Michael / Mørdrup, Ole / Sørensen, Finn (éds) : *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de Carl Vikner. Revue Romane numéro spécial*, 24 : 50-85.
- Korzen, Hanne (1985) : *Pourquoi et l'inversion finale en français : étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite. Revue Romane numéro supplémentaire*, 30.
- Korzen, Hanne (1990) : « Pourquoi pourquoi est-il différent ? L'adverbial de cause et la classification des adverbiaux en général ». In Nølke, Henning (éd.), *Classification des adverbes. Langue Française*, 88 : 60-79.

- Korzen, Hanne (2003) : « Attribut de l'objet et valence dérivée. Étude contrastive dano-française ». In Herslund, Michael (éd.) : *Aspects linguistiques de la traduction*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux : 85-102.
- Korzen, Hanne (2005) : « Attributs directs et indirects en français, en danois et en anglais : différences typologiques et problèmes de traduction ». In Herslund, Michael / Baron, Irene (éds), *Le génie de la langue française. Perspectives typologiques et contrastives*. Langue Française 145 : 55-73.
- Korzen, Hanne (2009) : « Grammaire Kantienne : lexique, ordre des mots, et cause en français et en danois ». In Korzen, Lørn & Lavinio, Christina (éds.) *Lingue, Culture e Testi Istituzionale. Seminario italo-danese (Cagliari, 13-14 novembre 2007)*. Franco Cesati Editore :125–140.
- Korzen, Lørn (1998) : *At tale om ting. Om substantiver og substantivgrupperes betydning og brug – med særligt henblik på italiensk og dansk*. Copenhagen Working Papers in LSP. Copenhagen Business School.
- Korzen, Lørn (2005) : “Lingue endocentriche e lingue esocentriche: lessico, testo e pensiero”. In Korzen, Lørn / D’Achille, Paolo (éds.), *Tipologia linguistica e società. Considerazioni inter- e intralinguistiche. Due giornate italo-danesi di studi linguistici*. Firenze: Franco Cesati: 31-54.
- Korzen, Lørn (2007) : “Mr. Bean e la linguistica testuale comparativa. Considerazioni tipologico-comparative sulle lingue romanze e germaniche”. In Barbera, Manuel / Corino, Elisa / Onesti, Cristina, *Corpora e linguistica in rete*. Perugia: Guerra : 209-224.
- Korzen, Lørn (2009) : « Struttura testuale e anafora evolutiva : tipologia romanza e tipologia germanica ». In Korzen, Lørn & Lavinio, Christina (éds.) *Lingue, Culture e Testi Istituzionale. Seminario italo-danese (Cagliari, 13-14 novembre 2007)*. Franco Cesati Editore : 33-61.
- Lundquist, Lita (2005) : « Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français ». In Herslund, Michael / Baron, Irene (éds) : *Le génie de la langue française. Perspectives typologiques et contrastives*. Langue Française, 145 : 73-93.
- Lundquist, Lita (2009) : «Adverbiaux initiaux en danois et en français : langue, texte, mentalité ». In Korzen, Lørn & Lavinio, Christina (éds.) *Lingue, Culture e Testi*

*Istituzionale. Seminario italo-danese (Cagliari, 13-14 novembre 2007)*. Franco Cesati Editore : 141-63.

Nølke, Henning (1999) : *Det Franske Sprog. Kapitel V. Modification 2*. Copenhagen Business School.

Puech, Michel (1990) : *Kant et la causalité*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Thomsen, Henrik (1964) : *Hvem tænkte hvad*. Copenhague : Politikens Forlag.

Vikner, Carl (1978) : « Les auxiliaires négatifs : fonction et position ». In *Revue Romane*, XIII, 1 : 88-109.

Wierzbicka, Anna (1996) : *Semantics. Primes and Universals*. Oxford : Oxford University Press.

Yakira, Elhanan (1994) : *La causalité de Galilée à Kant*. Paris : Presses Universitaires de France.

## *Georges Kleiber, lui, mérite l'honneur.*

### Distinction par anaphore focalisateur

Henning Nølke

(Université d'Aarhus)

Artiklen analyserer den funktion det ubundne pronomen *lui* har i artiklens titel. Det påvises at *lui* i denne position kombinerer anaforicitet og fokalisering, to funktioner der ved første øjekast kan synes at være uforenelige. *Lui* er anaforisk som følge af sin inhærente semantik og samtidig udfører pronominet her en fokalisatorfunktion pga. sin syntaktiske position som indskud mellem subjekt og verbal. Resultatet er at subjektet, *Georges Kleiber*, fremhæves som den person der mere end nogen anden har den egenskab der angives af prædikatet *mérite l'honneur*. Georges Kleiber har altså mere end nogen anden fortjent den ære der blev ham til dels den 11.9.2009, hvor han blev udnævnt til æresdoktor ved Aarhus Universitet.

Il ne s'agira pas seulement de parler de l'honneur qui, demain, sera remis à Georges Kleiber sous forme du doctorat *honoris causa*, mais aussi de discuter de ce petit pronom, *lui*, qui, lui, distingue Georges Kleiber dans cet énoncé ou, en termes un peu plus linguistiques : le focalise. Georges est présenté (à juste titre) comme la personne (parmi d'autres candidats éventuels) qui (*lui*) mérite l'honneur.

Ce petit travail trouve ses premières traces à Oslo où, le lendemain de la soutenance de la thèse de Hans-Petter Helland (en 1993), Georges et moi avons discuté de l'idée de faire ensemble un petit projet sur « *anaphores et focalisation* ». Ce projet aurait pu combiner nos compétences dans la mesure où Georges était déjà le grand spécialiste des anaphores et moi – beaucoup plus modestement – je m'intéressais depuis longtemps à la focalisation. Le projet n'a pas été réalisé pour différentes raisons, mais l'idée a aiguisé mon intérêt pour l'interaction entre anaphores et focalisation. Le présent article doit donc beaucoup à



l'inspiration que j'ai trouvée dans les nombreux travaux de Kleiber qui, lui, mérite vraiment l'honneur.

### 1. Le problème immédiat : incompatibilité

À première vue les anaphores semblent être incompatibles avec la focalisation. En effet, les anaphores communiquent du contenu connu, puisqu'il s'agit d'une reprise<sup>1</sup>, tandis que la focalisation sert plutôt à introduire du contenu (flambant) neuf. Mais cette incompatibilité n'est qu'un trompe-l'œil. Ainsi, si dans l'exemple :

(1) Il le lui a donné hier.

aucun des pronoms anaphoriques ne supporte la focalisation, cela s'explique plutôt par le fait qu'il s'agisse de pronoms clitiques, qui ne supportent pas l'accentuation, compagne fidèle de la focalisation. Qu'il en soit ainsi ressort d'un couple d'exemples proposé par Kleiber (1994 : 137) :

- (2) a. Paul est parti. LUI aurait pu me secourir.  
b. Paul est parti. Il aurait pu me secourir.

Kleiber dit à propos de ces phrases :

« Alors que *il* n'a qu'un rôle anaphorique, - il n'est, en somme, que *pronom* -, LUI présente deux faces. Il reste d'une part pronom comme *il* en ce qu'il renvoie à un référent rendu saillant par une introduction préalable dans le contexte antérieur, mais il apporte en même temps une information nouvelle par l'accentuation : c'est son côté *déictique*. » (*ibid.*)

Il me semble difficile de dénier à *lui* une valeur anaphorique dans l'emploi cité. L'anaphoricité est bien sûr beaucoup moins évidente dans les emplois proprement déictiques de ces pronoms, où, assistés d'un geste, ils servent à pointer sur quelqu'un dans une situation concrète. Nous verrons cependant que c'est précisément ce double fonctionnement — déictique ET anaphorique — qui constitue leur sémantisme particulier et qui est à l'origine de leur rapport étroit avec la focalisation.

---

<sup>1</sup> Éventuellement une reprise partielle comme c'est le cas dans les anaphores associatives.

## 2. Deixis et focalisation

On peut dire que, dans un sens, la deixis constitue le pont reliant anaphoricité et focalisation parce qu'elle combine la relation « phorique », c'est l'anaphore, et la mise en exergue, c'est la focalisation. Il existe en effet une certaine affinité conceptuelle entre deixis et focalisation (énonciative ou cognitive). La deixis proprement dite s'appuie sur le geste d'ostension. L'analyse que propose Kleiber du geste d'ostension montre bien les ressemblances et les dissemblances entre ce mode de donation référentielle, d'une part, et la focalisation, de l'autre. Après avoir précisé que le geste d'ostension suppose la reconnaissance de la catégorie à laquelle appartient l'objet sur lequel on pointe (1994 : 132), Kleiber conclut :

« Le geste d'ostension suppose la reconnaissance de la catégorie à laquelle appartient l'objet sur lequel on pointe. »

Le mode de donation référentielle d'un geste d'ostension suppose ainsi :

« (i.) qu'au moment où il effectue le geste de démonstration le locuteur présume que l'interlocuteur n'a pas déjà le référent à l'esprit [...]

(ii) que la donation s'effectue de manière directe, parce qu'indexicale [...] le référent est présenté de manière autonome, indépendante de la situation [...] » (1994 : 132-33)

Nous verrons que la focalisation s'approche du déictique gestuel sur plusieurs points. Pour ce faire, il me faut préciser d'abord ma conception de la focalisation (énonciative). Pour moi, la focalisation est un acte qui a lieu au moment de l'énonciation. Elle est caractérisée par trois propriétés :

La première est **syntagmatique** : la focalisation touche une partie continue de la chaîne linéaire.

La deuxième est **paradigmatique** : la focalisation effectue un choix entre les éléments d'un paradigme.

La troisième est **intentionnelle** : le choix paradigmatique est effectué dans un certain but : la *visée de la focalisation*.

Ensuite, je distingue la **focalisation simple**, dont la seule visée est l'identification de l'élément focalisé, et la **focalisation spécialisée**, où des visées supplémentaires s'ajoutent à la simple identification. Ainsi dans une lecture naturelle de (3) :

(3) Pierre s'est promené dans la forêt.

la chaîne *dans la forêt* est soumise à la focalisation simple qui, dans cet énoncé, sert uniquement à préciser l'endroit où Pierre s'est promené. Par contre, dans l'exemple (4) :

(4) Même Pierre est venu à la fête.

*Pierre* est la cible de la focalisation spécialisée introduite par l'adverbe paradigmatissant *même*, et cette focalisation ne sert pas seulement à identifier Pierre mais aussi à accorder une certaine valeur au fait qu'il soit venu à la fête.

On verra que la catégorie dont parle Kleiber ci-dessus, c'est le paradigme, et son point (i.) concerne la nouveauté (l'identification) de l'élément focalisé (le *foyer*). Ces deux aspects concernent la propriété paradigmatique de la focalisation. Par rapport au point (ii), les deux types de focalisation se comportent différemment. La focalisation simple n'est jamais autonome. Elle dépend directement du contexte, situationnel et/ou contextuel, dans la mesure où le choix effectué à l'intérieur du domaine de focalisation dépend de ces éléments<sup>2</sup>. En revanche, la focalisation spécialisée peut dévoiler une certaine autonomie, à savoir dans les cas où l'accent d'insistance est seul responsable de sa création. Cette accentuation peut en effet être considérée comme un index, tout comme le geste (cf. Kleiber 1994 : 136).

En linguistique, on accepte normalement l'existence d'une deixis non gestuelle. Ainsi, si on accorde une valeur déictique aux démonstratifs dans leurs emplois intratextuels, c'est qu'on les considère comme des index qui pointent non sur des éléments extralinguistiques mais sur d'autres éléments du cotexte. Cette conception plus large de la deixis, sera un excellent point de départ pour comprendre le fonctionnement spécifique des pronoms disjoints. En effet, nous verrons que c'est leur fonction déictique non gestuelle qui, combinée à leur fonction anaphorique, explique leur comportement vis à vis de la focalisation.

---

<sup>2</sup> Ainsi on imagine facilement un contexte où la focalisation porte plutôt sur la chaîne *promené dans la forêt*.

### 3. L'anaphore focalisateur

L'exemple dans le titre repris sous (5) :

(5) Georges Kleiber, lui, mérite l'honneur.

est cependant assez différent de l'exemple (2a.) analysé par Kleiber. Dans (2a.), il s'agit d'une **anaphore focalisée**, alors que dans (9), l'anaphore a plutôt une fonction de **focalisateur**. Dans ce dernier type d'exemples, la deixis apparaît encore plus marquée. On a en effet l'impression que le pronom *lui* de (9) pointe directement sur Georges pour le distinguer. Mais en quel sens distinguer ?

### 4. Analyse modulaire (paramétrique)

On peut montrer que plusieurs facteurs interagissent pour créer cet effet de sens bien précis. Il s'agit notamment de :

- la position syntaxique dans la structure bidimensionnelle de surface
- la valeur intrinsèque des pronoms personnels disjoints

#### 4.1. La position syntaxique

La phrase française renferme une position immédiatement avant le groupe verbal où on peut insérer presque n'importe quel type de constituant. Seuls les compléments valentiels sont bannis de cette position. Les exemples sous (6) à (11) illustrent cette possibilité :

- (6) La philosophie moderne, par contre, s'était de plus en plus embourbée.
- (7) Binet donc avait deviné d'où elle venait, [...]
- (8) Pierre, peut-être, n'a pas vendu sa voiture.
- (9) Jean Durand, dans le jardin de son grand-père, joue avec ses petits copains.
- (10) Mon père, je l'ai souvent entendu raconter par ma mère, était brouillé avec ses parents.
- (11) Les petits voyous, parce qu'on les appelle ainsi dans le village, étaient toujours là quand je suis revenu.

Or, il faut souligner que cette position n'est ouverte qu'à condition de prononcer le constituant inséré avec l'intonème parenthétique (à l'écrit on l'entoure normalement – mais pas toujours – par des virgules). C'est pourquoi je parle de la structure *bidimensionnelle* de surface. Pour moi, la prosodie et la syntaxe concourent pour structurer l'énoncé – horizontalement et verticalement. Elles concourent pour indiquer les limites des segments ainsi que leurs rapports hiérarchiques. A l'oral, la prosodie prend le dessus ; à l'écrit, c'est la syntaxe qui prédomine ; mais les deux sont toujours là simultanément. On peut ainsi illustrer la structure des phrases étudiées comme sous (12) :

(12) [Sujet] [, X,] [Reste de la phrase].

Cette position X a des caractéristiques fonctionnelles bien intéressantes. En effet, l'intonation parenthétique déclenche automatiquement une accentuation de la syllabe tonique qui précède la « parenthèse ». Ou plus précisément, cette syllabe reçoit une courbe mélodique fortement montante. Or cette courbe mélodique particulière est toujours associée à la focalisation spécialisée. Dans notre structure, le résultat en est que le sujet (thématique) sera focalisé. On peut montrer que cette focalisation du thème a un effet textuel bien précis : elle indique un changement de thème au niveau local, mais une reprise d'un thème déjà mentionné plus loin dans le texte (ou le discours, cf. Nølke 2006 : 73). On peut dire qu'il s'agit forcément d'un thème déjà connu.

L'effet de focalisation dans le titre est ainsi une conséquence automatique de la position syntaxique du pronom *lui*.

#### **4.2. La valeur**

Si nous regardons de nouveau la série d'exemples cités sous (6) à (11), nous constatons que la valeur sémantique du constituant joue, elle aussi, un rôle pour l'interprétation et la fonction textuelle. Chaque constituant apporte sa propre justification de la mise en contraste introduite par la position. Sur ce point, notre exemple dans le titre se distingue des autres exemples. La valeur est purement anaphorique, basée sur la deixis (intratextuel). L'insertion du pronom disjoint semble en effet uniquement avoir pour fonction de pointer sur le sujet pour ainsi insister sur ce choix de thème. L'effet en est qu'on obtient un sous-entendu fort selon lequel le prédicat vaut particulièrement bien pour

le thème choisi, et beaucoup moins bien, ou pas du tout, pour d'autres thèmes qu'on pourrait considérer dans cette relation.

## 5. Conclusion

L'analyse linguistique de l'exemple étudié nous permet donc de conclure que Georges Kleiber, qui a déjà été mentionné maintes fois dans le contexte linguistique qui avait précédé sa nomination, méritait plus que personne d'autre l'honneur qui lui a été remis sous forme d'un doctorat *honoris causa* à l'Université d'Aarhus le 11 septembre 2009. La langue ne ment pas !

## Quelques références sélectionnées

- Kleiber, G. (1991): « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », *L'Information Grammaticale*, 51. (3-18).
- (1992): « Anaphore-deixis : deux approches concurrentes, in Mary-Annick Morel & Laurent Danon-Boileau (eds) : *La deixis*, Paris, PUF. (613-626).
  - (1994) : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
  - (2001) : *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- Nølke, H. (1996) : « Une parenthèse sur les incises. Un cas de non-intégration et de non-dépendance syntaxique ? », in Claude Muller (éd.) : *Dépendance et intégration syntaxique, Subordination, coordination, connexion. Linguistische Arbeiten 51*. Tübingen : Niemeyer. (317-325)
- (1997) : « Anaphoricité et focalisation : le cas du pronom personnel disjoint » in Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck, Carl Vetters (eds) : *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam : Rodopi. (55-67)
  - (2006) : « La focalisation : une approche énonciative », in H. & A. Włodarczyk (éd) : *La Focalisation dans les langues*, Paris : L'Harmattan. (59-80)